Reflet

SAINT-PALAIS-SUR-MER

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2021

CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL :

la saison reprend !

SAINT PALAIS SUR-MER

www.stpalaissurmer.fr

sommaire

3 Temps fort

4 Rétrospective

6 L'actu

18 Zoom sur... les eaux de baignade

22 Conseil municipal

25 Un peu d'histoire

26 Dossier spécial Vos rendez-vous de l'été

35 Agenda

41 Coup de cœur de la médiathèque

42 Les associations

44 État civil
Expression libre

45 Horaires des marées

46 Sur Instagram

Édito

Chers Saint-Palaisiens, chers visiteurs,

Comment aborder cet éditorial en faisant abstraction des turbulences traversées face à la pandémie de Covid-19 ? J'espère de tout cœur que le bout du tunnel est proche pour **retrouver une vie somme toute normale et ce qui nous a manqué le plus : nos échanges quotidiens et la convivialité, à tous les niveaux.**

Notre ville se prépare pour la saison estivale et entend profiter de son charme balnéaire. Ce sera le début de certaines festivités retrouvées, en famille ou entre amis, avec son lot de plaisirs mais aussi de nuisances sonores pour ceux qui aspirent au calme.

La clé pour profiter du « bien vivre ensemble » est d'être respectueux des règles de vie communes, afin que ces moments tant attendus restent un bon souvenir. Je demande donc à chacun d'entre nous la plus grande compréhension. La saison touristique, principale ressource économique de notre commune, ne dure que quelques semaines, **alors ayons à l'esprit la tolérance et le respect.**

Nous espérons que les désordres nocturnes survenus l'an passé places du Marché et de l'Océan ne se reproduiront pas. Nous avons saisi les autorités compétentes afin d'éviter que de tels faits se déroulent. Certes, il est bon que les jeunes puissent s'amuser, mais pas au prix de la santé et de la tranquillité publique.

Les équipes municipales sont mobilisées pour donner de nouvelles couleurs à notre commune, digne de nos 3 fleurs au label « Villes et villages fleuris ». Je souhaite **rendre hommage au professionnalisme des services techniques** qui bichonnent nos espaces verts par un travail souvent dans l'ombre mais ô combien indispensable et remarquable.

Le travail concernant la qualité des eaux de baignade se poursuit également après plusieurs études et réalisations qui nous permettront, je l'espère, d'éviter les désagréments de l'année passée. Cependant, il nous reste encore beaucoup à faire, notamment dans la désimperméabilisation de nos sols et parkings.

Quant aux festivités, malgré les contraintes sanitaires, je vous invite à découvrir le programme élaboré par le service événementiel. **Retrouvons ensemble un rythme de vie agréable, des moments de travail mais aussi de détente et de joie partagés en participant à ces manifestations.**

Nos commerces sont, eux aussi, à pied d'œuvre. Après des mois douloureux, **je leur souhaite une excellente saison estivale.** Je sais que le temps perdu ne se rattrapera jamais, mais restons optimistes avec un été ensoleillé et une station fréquentée.

Enfin, après des temps d'échanges participatifs, nous entrons dans la phase finale de la révision du plan local d'urbanisme, engagée depuis 2015.

Je vous souhaite, toutes et tous, un été plein de gaité, de sérénité et de douceur, et profitons de ce chaleureux climat unique à la Côte de Beauté.

Très chaleureusement,
Votre maire, Claude BAUDIN

Retrouvez *Reflet* en ligne sur **stpalaissurmer.fr**

SAINT PALAIS SUR-MER

Hôtel de ville – 1 avenue de Courlay – 17420 Saint-Palais-sur-Mer / T 05 46 23 56 56 – mairie@stpalaissurmer.fr /
Site : www.stpalaissurmer.fr / Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h – Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30 /
Responsable de la publication : Claude BAUDIN / **Responsable de la rédaction :** Fabienne LABARRIÈRE /
Participants : Jeanne FETTU, Thierry BLONDEL, Guillaume CHEREL / **Responsable de la communication :** Baptiste TONIN /
Chargée de communication : Kristell GOYEAU / **Design graphique et réalisation du magazine :**
agencescoopcommunication 12359-MEP / **Impression :** Atlantique Offset – La Tremblade / **Couverture :** service communication.

PEFC 10-31-1685

Villes et Villages Fleuris

Terre de Jeux « De Tokyo à Paris »

Évènement sportif et culturel labellisé « Sites en scène »

DU 22 JUILLET AU 7 AOÛT 2021

Centre-ville

© Markus Fauvelle

DU 22 AU 26 MARS

ElectroSession, 7e édition

Concert de Marine Thibault (DJ Lia Moon) au centre culturel, le 24 mars.

DU 22 AU 26 MARS

ElectroSession, 7e édition

Concert de clôture par les musiciens d'Ars Nova à la salle des fêtes, le 26 mars.

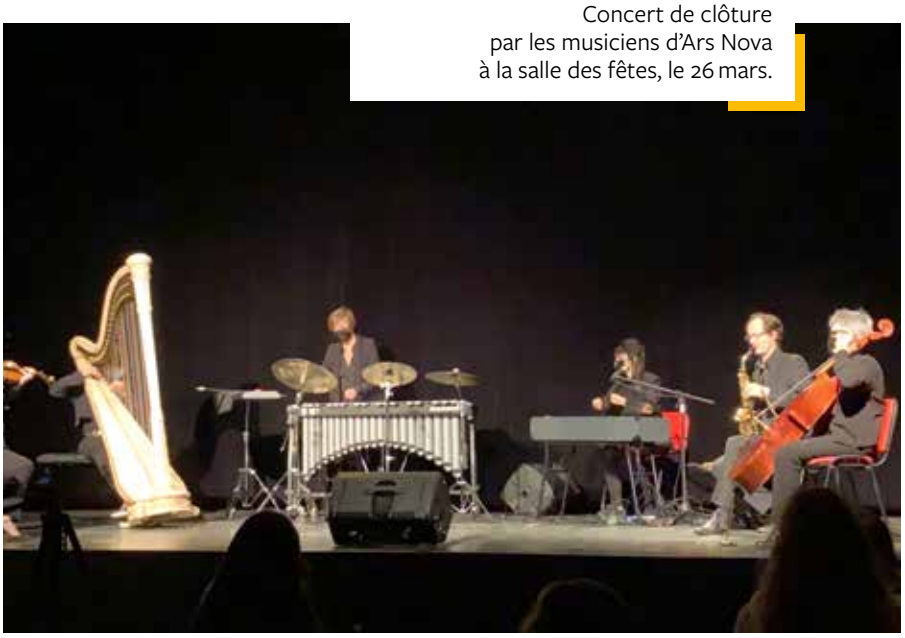

DU 1ER AU 30 AVRIL

Faites vos œufs

Le concours du plus bel œuf de Pâques a été remporté par Mélanie Be.

DU 6 AU 30 AVRIL

Exposition de marionnettes

Œuvres fabriquées par les enfants, exposées dans le hall du centre culturel.

8 MAI

Cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945

au monument aux morts,
en comité restreint.

19 MAI

Réouverture des terrasses

Du centre-ville à la Grande Côte, chacun savoure ces moments de liberté retrouvée.

DE MAI À SEPTEMBRE

Expo photos

Saint-Palais-sur-Mer vue par le photographe Benjamin Babiz, à découvrir en se baladant sur la promenade du Platin.

TRAVAUX

Votre cadre de vie s'embellit

Présentation des principaux travaux réalisés sur la commune.

Au lac et en centre-ville

Installation de poubelles de tri sélectif. Reconditionnement des anciennes corbeilles pour une installation le long des cheminements piétons (Grande Côte...).

Macarons « La mer commence ici »

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des eaux de baignade, la commune souhaite sensibiliser les habitants et visiteurs de Saint-Palais-sur-Mer : chaque déchet jeté sur la voie publique, mégots et masques compris, finit à un moment ou un autre dans les océans.

Avenue de Verdun

Agrandissement du ralentisseur devant le centre culturel pour créer un passage piétons.

Maison des associations

Réfection complète de la toiture du bâtiment occupé par la Croix-Rouge.

Rue du Logis

Création d'un trottoir accessible, gestion des eaux pluviales et reprise de la voirie entre la rue des Perdrix et la rue des Mouettes.

Installation de composteurs collectifs

Rue des Verdiers (photo) et dans les cimetières pour favoriser le tri des déchets.

Plage du Platin

Confortement de l'escalier fragilisé suite aux tempêtes hivernales.

Allée de la Jonque :
mise en sens unique de l'allée suite à plusieurs demandes lors des réunions de quartier.

Rues des Fougères, de la Ville d'Hiver et du Bois du Roy :
remplacement des conduites et des branchements d'eau potable par le syndicat EAU 17 dans le cadre d'une programmation pluriannuelle de travaux.

Réfection de chaussées pour purger les racines de pins :
rues des Verdiers, du Pasteur Bosc, des Lauriers, des Chênes Verts, de la Ganipote, de l'Église, allée des Dunes, parking du Rhâ.

Promenade de Nauzan :
reprise des dalles béton.

Lotissement Les Naïades :
remplacement des mâts de l'ensemble des candélabres par des mâts sécurisés.

URBANISME

Révision du PLU

Où en sommes-nous ?

La 3e réunion publique de concertation sur le plan local d'urbanisme s'est déroulée le 23 avril 2021 et pour la 1re fois en visioconférence au regard du contexte sanitaire (Covid-19).

Une quarantaine de personnes ont participé à la présentation, suivie d'un échange constructif de qualité en direct, via des interventions orales et par messagerie instantanée.
La vidéo, la présentation et le compte-rendu des questions-réponses sont consultables sur le site Internet.
Cette présentation a été également annexée, au format papier, au registre d'observations PLU mis à la disposition du public.

Les étapes clés

2 juin 2015
Délibération du conseil municipal prescrivant la révision générale du PLU sur l'intégralité du territoire communal.

14 juin 2016
1re réunion publique sur le diagnostic.

23 août 2016*
2e réunion publique concernant le PADD (projet d'aménagement et de développement durables).

17 décembre 2020
Le conseil municipal a acté la tenue d'un nouveau débat sur les orientations générales du PADD réactualisé.

23 avril 2021
3e réunion publique relative au PADD réactualisé et sa traduction réglementaire.

Décembre 2021
Enquête publique (durée 1 mois) pendant les vacances scolaires.

Février/mars 2022
Approbation définitive du projet de PLU.

* Plusieurs événements ont malheureusement retardé l'approbation de ce document d'urbanisme. En particulier la cessation d'activité du bureau d'études qui accompagnait la commune, une expertise environnementale supplémentaire d'un an rendue obligatoire, la crise sanitaire depuis plus d'un an, les élections municipales de 2020, des échanges réguliers notamment avec la CARA, les services de l'État au fil d'une évolution législative importante.

La nouvelle équipe municipale et le nouveau bureau d'études ont donc repris toutes les études et l'actualisation du PADD avec de nouvelles données à prendre en compte et la nécessité réaffirmée de réduire la consommation d'espaces NAF (naturels, agricoles et forestiers) et l'obligation de construction de logements sociaux liée à l'état de carence de notre commune.

DÉMARCHE AMÉNAGEMENT DURABLE DES STATIONS

RETOUR DE LA CONCERTATION :
Analyse des réponses au questionnaire

La commune de Saint-Palais-sur-Mer et le cabinet d'études INterland, engagés dans la démarche Aménagement Durable des Stations (ADS), poursuivent la phase de concertation pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins des acteurs du territoire.
La première étape de la concertation publique a été réalisée au printemps sous la forme d'un questionnaire diffusé sur Internet et dans le magazine municipal *Reflet*.
L'intégralité de l'analyse des réponses du questionnaire est disponible sur le site de la ville www.stpalaissurmer.fr

Nombre de réponses : 196

Quels sont les atouts de Saint-Palais-sur-Mer ?

- C'est une station familiale à taille humaine.
- La diversité des paysages, son environnement boisé.
- La diversité des plages, le centre-ville à proximité de la plage.
- Son centre-ville, ses commerces en bord de mer.
- Le charme des villas de la station, son architecture.

Quelles sont les difficultés rencontrées à Saint-Palais-sur-Mer ?

- Le manque de pistes cyclables et de transports en commun.
- Le ramassage des ordures.
- Les pollutions des plages.
- L'état des routes.
- Le manque de commerces en hiver.

Comment imaginez-vous Saint-Palais-sur-Mer demain ?

Prochaines étapes

Samedi 3 juillet : action d'information et de concertation dans le cadre du Forum de l'environnement et de la mer.

Vendredi 9 juillet : concertation citoyenne en présentiel au marché (matin) et place de l'Océan (après-midi).

HABITAT

De nouveaux logements sociaux

La résidence « Les Bruyères » a été inaugurée jeudi 3 juin 2021.

Ce programme comportant 11 logements en accession sociale à la propriété et 11 logements locatifs sociaux est le fruit de la collaboration entre la commune de Saint-Palais-sur-Mer, la communauté d'agglomération Royan Atlantique et l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine pour développer l'offre de logements sociaux sur le territoire communal.
Cette réalisation de qualité à « dimension humaine » s'inscrit dans le cadre d'une politique de l'habitat visant à favoriser l'accès au logement pour tous et en particulier pour les familles aux ressources modestes, les jeunes et les retraités souhaitant résider sur notre commune.

Inauguration en présence d'élus municipaux, de l'architecte et de représentants de la Compagnie du logement, d'Habitat 17 et de Maisons Prim'Access.

QUARTIERS

Deux nouveaux délégués de quartier

Suite à l'appel à candidature lancé dans le dernier numéro de Reflet, deux nouveaux délégués ont été désignés par monsieur le maire pour le quartier ***Le Platin-Puyraveau****.*

Christian LEMOINE
platin9@wanadoo.fr

Sylvain STRASFOGEL
sylvain.strasfogel@orange.fr

PROCHAINE RÉUNION DU QUARTIER LE PLATIN-PUYRAVEAU

Jeudi 26 août 2021
de 18 h 30 à 20 h.
Maison des associations,
salle Vasco de Gama

WWW Les comptes-rendus des réunions de quartiers sont à retrouver sur le site de la ville www.stpalaissurmer.fr et auprès de vos délégués de quartiers.

© Emmanuelle Molina

MAIRIE

Un nouveau directeur général des services

Philippe PELALO a été recruté en tant que directeur des services de notre commune. Placé sous l'autorité du maire, le DGS est chargé de diriger l'ensemble des services municipaux et d'en coordonner l'organisation.

En poste depuis le 3 mai, il exerçait précédemment ses fonctions à Saint-Michel-Chef-Chef en Loire-Atlantique. Les problématiques des stations balnéaires ne lui sont donc pas inconnues.

Plusieurs éléments l'ont convaincu de venir s'installer à Saint-Palais-sur-Mer : *« des services structurés, des élus bien dans leur domaine de compétence, la mutualisation de certaines actions avec Vaux-sur-Mer et une démarche ADS (Aménagement durable des stations) très intéressante à accompagner »*. La situation géographique appréciable de la commune a été un argument de plus.

Homme de terrain, il souhaite relever les défis qui lui font face : *« Le devoir de préservation d'un cadre magnifique »* tout en cherchant « une qualité des aménagements pour bien accueillir les touristes ». Il s'agit de trouver *« le juste équilibre »* avec les Saint-Palaisiens tout en associant les différents partenaires dans une démarche participative.

SERVICES

Réglez vos prestations de services publics sur Internet

Un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide pour régler vos avis de sommes à payer. Service gratuit, disponible 24 h/24 et 7j/7.

Le prélèvement automatique sera mis en place à compter de septembre 2021.

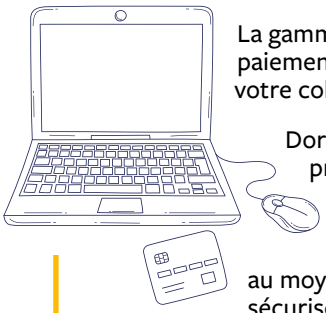

La gamme des moyens de paiement proposée par votre collectivité s'élargit.

Dorénavant, payez vos prestations de service public sans vous déplacer et sans envoyer de chèque au moyen d'une transaction sécurisée par carte bancaire ou prélèvement unique sur Internet.

COMMENT PROCÉDER ?

- Munissez-vous de votre avis de sommes à payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr
- Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou tipi.budget.gouv.fr) et laissez-vous guider.
- Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFiP, de la direction générale des Finances publiques. Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction.
- Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement.

SÉCURITÉ

Système d'alerte à la population (rappel)

Dans un souci de renforcer la sécurité des citoyens et de vous informer personnellement en cas de situation de crise majeure affectant notre territoire (inondation, incendie, accident chimique, sinistre), la mairie de Saint-Palais-sur-Mer dispose d'un système d'alerte depuis 2018.
Ce système hautement sécurisé permet de vous informer gratuitement par téléphone, SMS ou email.
Si vos coordonnées sont dans l'annuaire public, vous bénéficiez automatiquement du service. Si vous préférez recevoir l'information sur votre téléphone portable, vous devez obligatoirement vous inscrire. **Inscription individuelle gratuite et volontaire**.

Afin d'optimiser l'envoi de messages par SMS (considéré comme moins intrusif qu'un appel), il est conseillé de bien spécifier votre numéro de téléphone portable.
Conformément à la réglementation en vigueur imposée par le CNIL et le RGPD (règlement général de protection des données personnelles) **toutes vos données sont traitées de manière strictement confidentielle et sécurisée**. Nous nous engageons à ne communiquer en aucun cas vos données personnelles à des tiers. Pour exercer vos droits, il vous suffit de contacter la mairie.

Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site internet de la ville www.stpalaissurmer.fr

INCLUSION NUMÉRIQUE

Vos conseillers numériques bientôt sur le terrain

9 communes de la presqu'île d'Arvert dont Saint-Palais-sur-Mer s'associent pour permettre à chacun, près de chez soi, de s'approprier progressivement les nouveaux outils et usages numériques et réduire la fracture numérique. Deux conseillers accompagneront les habitants de nos communes qui le souhaitent à partir du mois d'octobre. Un nouveau service public offert aux usagers.

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Inclusion numérique : de quoi parlons-nous ?

Le numérique est devenu incontournable dans l'ensemble de nos activités quotidiennes : recherche d'emploi, d'appartement, lien social, achats en ligne, démarches administratives...
Cette transition numérique de la société laisse malheureusement de côté de trop nombreuses personnes qui ne disposent pas des moyens ou compétences devenus incontournables.
L'enjeu majeur pour nos habitants les plus démunis face à la technologie est de leurs garantir l'accès aux droits et services essentiels dont ils ont besoin afin d'éviter que la fracture numérique devienne une nouvelle fracture sociale.
L'inclusion numérique vise à **rendre le numérique accessible à chaque personne**, l'assister et lui transmettre les compétences qui seront un levier de son **inclusion sociale et économique**.

Un groupement de 9 communes recrute 2 conseillers numériques

Partageant ce constat et dans la volonté d'agir dès à présent, 9 communes de la communauté d'agglomération de Royan Atlantique (Arvert, Breuillet, Chaillevette, La Tremblade, Les Mathes-La Palmyre, Saint-Augustin-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Sulpice-de-Royan et Vaux-sur-Mer) et leurs CCAS se sont réunis pour constituer un **groupement de communes afin de favoriser l'inclusion numérique de leurs habitants**.
Première action phare, une candidature mutualisée à un appel à projet de l'état dans le cadre du dispositif France Relance débouche aujourd'hui sur **le recrutement et l'accueil de deux conseillers numériques afin d'accompagner nos habitants à l'usage de ces nouveaux outils**.
Ainsi, dès cet automne, ces conseillers assureront des permanences, organiseront des ateliers, proposeront des mini formations.

Les permanences se tiendront à la Maison des associations, sur rendez-vous.
Vous retrouverez plus d'informations sur le lancement de ce dispositif dans le prochain numéro de *Reflet*.

Contact : 05 46 23 56 53 (CCAS)

LE CONSEILLER NUMÉRIQUE VOUS AIDE À :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.).
- Naviguer sur Internet.
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels.
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone.
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.
- Apprendre les bases du traitement de texte.

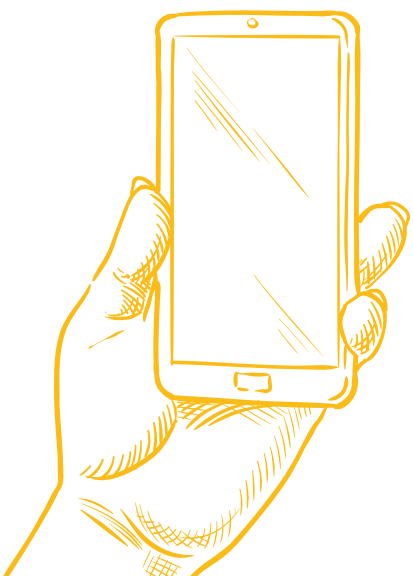

SOCIAL

"Ma Commune Ma Santé" : une mutuelle à moindre coût

En s'inscrivant dans la démarche "Ma Commune Ma Santé", la Ville de Saint-Palais-sur-Mer permet aux Saint-Palaisiens de disposer d'une mutuelle santé à moindre coût et accessible à tous, sans questionnaire de santé ni conditions de revenus.

"Ma Commune Ma Santé" assure une couverture de soins à plusieurs niveaux avec des tarifs négociés auprès de mutuelles partenaires.

Cette initiative est portée par le CCAS de la ville de Saint-Palais-sur-Mer et l'association Actiom (actions de mutualisation pour le pouvoir d'achat).

Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier de « Ma Commune Ma Santé », il faut :
- habiter Saint-Palais-sur-Mer (résidence principale ou secondaire) ;
- ou être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans la commune ;
- ou être employé territorial ou agent municipal au sein de la commune ;
- être membre de l'association Actiom.

Contact :
05 53 90 64 68

NOS AÎNÉS

L'actu de la résidence senior

À la Résidence du lac, les visites en chambre ont repris pour les résidents et leurs familles vaccinés.

Des sorties sont programmées tous les quinze jours, avec des résidents toujours impatients de (re) découvrir notre belle région. Ils ont ainsi visité en bus les villages de la Seudre, Saint-Georges-de-Didonne, Talmont, Meschers, La Tremblade, Ronce-les-Bains, Royan et Saint-Palais-sur-Mer. Les collations prises en plein air, en bord de mer ou de Seudre sont toujours très appréciées. Côté animations, deux poneys de l'association Equi'Sens ont rendu visite aux résidents.

La médiation animale présente un intérêt thérapeutique dont les résidents profitent également au contact des chiens et cochons d'Inde de l'association « Chloé, de la rencontre au lien ».

La Résidence du lac travaille selon les principes Montessori adaptés aux personnes âgées. Cette prise en charge, centrée sur l'utilisation des capacités préservées de la personne, vise à lui permettre d'être aussi indépendante que possible en lui attribuant un rôle social. C'est ainsi qu'un résident a acquis la fonction de facteur. Identifiable grâce à son équipement complet et son badge, il attend chaque jour de pied ferme son homologue extérieur. À charge pour lui de distribuer courriers et colis au sein de la résidence. D'autres résidents se verront assigner des fonctions sociales dans les mois qui viennent.

VIVRE ENSEMBLE

RAPPEL DE VOS OBLIGATIONS

Soyons respectueux des règles de vie communes pour profiter du bien vivre ensemble.

Les arrêtés municipaux sont disponibles en mairie et sur www.stpalaissurmer.fr

Nuisances sonores

Arrêté municipal PM 2020 – 276 : Extraits

Les **travaux de bricolage** et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore ne sont autorisés que **du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h et interdits les dimanches et jours fériés.**

L'utilisation des matériels et engins pour les besoins de chantier, et plus généralement toutes activités professionnelles susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, **est interdite en semaine avant 9h, entre 12h et 14h et après 18h ; ainsi que le samedi, dimanche et jours fériés.**

Les **utilisateurs de piscines** sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin de ne pas causer de nuisances sonores pour les riverains.

Déambulation des animaux

Arrêté municipal ST 2018-083

Il est interdit de laisser tout animal, et en particulier le chien, souiller par ses déjections le domaine public communal, les trottoirs, voies, places et espaces réservés aux piétons. Les propriétaires doivent se munir de sacs afin de ramasser les déjections de leur animal. Les chiens circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse.

Chiens interdits sur toutes les plages du 1er avril au 30 septembre.

Règlementation des plages : sécurité et tranquillité des usagers

Arrêté municipal SG 2019 – 291 : Extraits

- Feux de camp ou barbecue interdits.
- Camping sauvage interdit.
- Vente ambulante interdites.
- Respectez la plage et l'océan, ramassez vos déchets. Des corbeilles sont mises à votre disposition.
- Chevaux autorisés toute l'année sur la plage de la Grande Côte uniquement (du 1er avril au 30 septembre, avant 9h et après 19h30). Ramassez leurs excréments.
- Usage d'appareils sonores bruyants interdit.
- Pratique du naturisme autorisée uniquement sur une partie de la plage de la Grande Côte.
- Distribution de prospectus interdite du 1er avril au 1er octobre.
- Accès aux plages interdit toute l'année aux véhicules à moteur.
- Accès aux plages interdit aux véhicules non motorisés (vélo, trottinette...) du 15 juin au 15 septembre, entre 10h et 20h, à l'exception des véhicules de services publics.
- Blockhaus de la Grande Côte : baignade, plongée et escalade interdites.
- Respectez les dunes, les animaux et la végétation : piétinement des dunes et cueillette de plantes interdits toute l'année, sur toutes les plages.

SÉCURITÉ

Des contrôles de vitesse renforcés

Le service de la police municipale effectue régulièrement des contrôles de la vitesse des véhicules sur les différents axes de la commune. Dans un but préventif et également répressif, ils sont principalement réalisés en agglomération sur les secteurs pouvant présenter un risque, particulièrement en raison de la configuration des lieux.

Éducation à la sécurité routière

Le 27 mai, la police municipale a assuré l'animation de la piste de sécurité routière pour les 33 élèves de CM2 du groupe scolaire Lucien Robin, en complément de l'enseignement dispensé dans ce domaine, tout au long de l'année, par leurs professeurs.

NAUTISME

Cet été, découvrez les activités nautiques !

Le centre nautique de Nauzan propose de nombreuses activités sur les plages de Saint-Palais-sur-Mer.

Pendant l'été, dès l'âge de 5 ans, venez découvrir le milieu aquatique et marin !
Envie d'évasion, de sensations, seul ou en groupe, pour une heure, une séance, un stage, de l'initiation au perfectionnement en passant par les cours particuliers ou la location de matériel, trouvez l'activité qui vous convient.
Encadrés par un personnel qualifié, professionnel et amoureux de la mer, vous pratiquerez et naviguerez en toute sécurité.
En fonction de votre âge et de votre niveau de pratique, vous pourrez choisir entre plusieurs supports.

Sur la plage de Nauzan : *optimist, fun boat, catamaran, planche à voile, kayak, stand-up paddle*

Pour les 7-10 ans, nous proposons le **JARDIN DES MERS** qui est un éveil nautique sous forme de jeux avec un moniteur embarqué sur les différents supports.
Pour les 7-10 ans, **l'OPTIMIST** est le premier bateau d'initiation à la voile. Petite embarcation solitaire, les matelots tirent leurs premiers bords.
Pour les 8-11 ans, le **FUN BOAT** est un bateau atypique entre le dériveur et le catamaran, pour deux enfants. Comme son nom l'indique, il est fun et ludique, très facile à gréer, il procure de bonnes sensations de glisse.
Pour les 11-14 ans, le **CATAMARAN 13 PIEDS** permet aux jeunes navigateurs de faire comme les grands. Bateau en équipage qui file au-dessus de l'eau.
À partir de 12 ans, la **PLANCHE À VOILE** est un support où les sensations de glisse et d'équilibre sont amplifiés.

Alors en route pour de la glisse pure !
À partir de 14 ans, en partenariat avec ENERGY SUP le **STAND-UP PADDLE** vous est proposé en différentes formules, de la découverte à la pratique plus sportive ou encore en balade.

À partir de 15 ans, le **CATAMARAN 15 PIEDS** est idéal pour une navigation sécurisante et sportive.
Evasion garantie en catamaran

Sur la plage de La Grande Côte : *char à voile*

À partir de 8 ans, le **CHAR À VOILE** est une activité très accessible ne nécessitant pas de connaissances préalables particulières. Les sensations et l'amusement sont au rendez-vous dès la première sortie. Activité soumise aux horaires de marées basses.

Sur la plage de La Côte Sauvage : *surf*

À partir de 7 ans, en partenariat avec l'école de surf OYAT, nous vous proposons l'activité SURF. Venez en toute sécurité découvrir les joies de la glisse dans l'océan.

En juin, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
En juillet et août, du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.
Inscriptions à l'accueil de l'école de voile ou sur le site www.stpalaissurmer.fr/mes-loisirs/nautisme/activites-nautiques/

Centre nautique de Nauzan
70 avenue de Pontaillac
17420 Saint-Palais-sur-Mer
Tél. : 05 46 23 28 10
centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr

JEUNESSE

Des vacances animées au centre de loisirs

Le centre de loisirs ouvre du jeudi 8 juillet au vendredi 27 août, de 8 h à 18 h 30.

Il accueille les enfants de 3 à 13 ans et leur propose de nombreuses activités. Ceux qui viennent passer quelques jours de vacances sur la commune sont aussi les bienvenus, alors n'hésitez pas à contacter l'équipe au 06 27 40 74 72 ou par mail : clsh@stpalaissurmer.fr

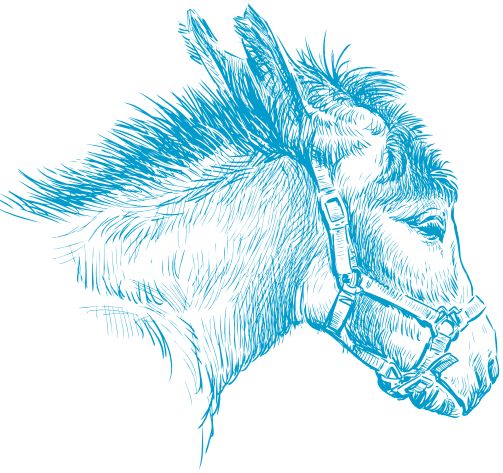

Au programme cet été

Des initiations sportives : tennis de table, volley-ball, char à voile, poney, art du cirque.

Des sorties ludiques : balade avec des ânes, labyrinthe, château des énigmes, accrobranche.

Des nuits sous tente, des activités et jeux variés, des chansons, la danse de l'été…

Un mini séjour dans une ferme pédagogique permettra à 12 enfants de découvrir les joies de la ferme et les nuits sous tipis !

Un programme riche et une équipe hyper motivée, tout sera fait pour que vos enfants passent d'excellentes vacances. Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site internet de la commune.

ENVIRONNEMENT

« Maisons et jardins fleuris »

Parce que de beaux jardins contribuent à embellir notre commune, la municipalité reconduit pour une 6e édition l'opération « Maisons et jardins fleuris ». Une sélection des plus beaux jardins saint-palaisiens sera faite depuis l'espace public par vos élus municipaux.

L'un des jardins sélectionnés l'an dernier.

Les critères portent sur l'effort fourni en matière de choix des végétaux, gestion de l'eau, des déchets verts, de l'emploi du paillage et de la réduction voire la suppression des produits phytosanitaires.

Catégories :

- maison avec jardin visible de la rue ;
- appartement avec balcon ou terrasse visible de la rue ;
- commerces, hôtels, restaurants ;
- jardins potagers.

Une soirée conviviale récompensant les plus beaux jardins sera organisée en mairie.

SPORTS

Saint-Palais-sur-Mer labellisée « Terre de Jeux Paris 2024 »

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques avec comme ambition que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires. La fête sera plus belle si elle est partagée. L'héritage sera plus fort s'il est co-construit. C'est tout le sens du label Terre de Jeux 2024 proposé aux collectivités territoriales.

C'est ainsi que **notre commune vient d'être labellisée « Terre de Jeux Paris 2024 », label destiné à tous les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques,** quels que soient leur taille ou leurs moyens.

Devenir une collectivité Terre de Jeux 2024, c'est partager avec Paris 2024 la conviction que le sport change les vies. Que le sport, par les émotions qu'il suscite, est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion. Que le sport, par les valeurs qu'il véhicule, est un formidable outil d'éducation et d'inclusion. Devenir une collectivité Terre de Jeux 2024, c'est également partager une vision ambitieuse pour les Jeux.

C'est forte de ces convictions partagées que la municipalité a souhaité s'engager dans ce mouvement, pour faire vivre aux Saint-Palaisiens quatre années au rythme des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Top départ à Saint-Palais-sur-Mer : du 22 juillet au 7 août 2021, pour l'événement phare de l'été, labellisé Sites en Scène de la Charente Maritime: **« Saint-Palais-sur-Mer : Terre de Jeux, de Tokyo à Paris »** (plus d'infos page 31 et 32).

EAUX DE BAIGNADE

État d'avancement du plan d'action

Alors qu'une nouvelle saison approche, la question de la qualité de nos eaux de baignade se pose avec acuité. L'équipe municipale demeure mobilisée sur cette question, consciente des enjeux auxquels nous sommes confrontés. Notre ambition est d'agir efficacement pour permettre à nos concitoyens et à nos visiteurs estivaux de se baigner de manière durable en toute sécurité sanitaire sur l'ensemble de nos plages. Plage urbaine par excellence, la question concerne tout particulièrement la plage du Bureau.

Cette problématique n'est pas nouvelle et se pose depuis que des habitations se sont construites non loin de la conche du Bureau. Risque amplifié au fur et à mesure de l'urbanisation, la qualité des eaux de baignade apparaît dès les années 1910 puis régulièrement après 1950.

En outre, le sujet est complexe car il invoque aujourd'hui des interlocuteurs divers (commune, CARA, CERA, citoyens, associations environnementales, cabinets d'études) et mêle aussi des thématiques variées (services techniques, urbanisme, développement durable, tourisme, économie locale, communication et finances).

Ce sujet, parce qu'il est transversal et stratégique, ne peut être soumis aux jeux politiques et partisans. Il convient d'être efficace pour le bien de tous. Nous tentons de faire progresser « la cause » par le biais d'un plan d'action multidimensionnel. Voici un point d'étape, chapitre par chapitre.

La plage du Bureau, plage urbaine où se déversent les eaux pluviales

Chapitre 1 : études et actions techniques

La solution miracle, si elle existait, **serait d'allonger l'exutoire des eaux de pluies du côté ouest de la plage du Bureau** qui passe sous les rochers. Celui-ci permet aux eaux pluviales du tiers du territoire communal (directement pour les quartiers environnants ou indirectement via le lac) de s'évacuer vers la mer. Or, il est indéniable que **le chargement en bactérie des eaux pluviales lorsqu'elles ruissellent sur les routes est la cause principale de la dégradation de la qualité des eaux de baignade.** Si l'on pouvait allonger l'exutoire au-delà de la conche, alors il est probable que tout au partie des eaux chargées ne l'atteindraient pas. La prolongation de cet exutoire sous les rochers a été réalisé en 1953. Il était prévu d'aller au-delà de la pointe de la Maison des Douanes, mais faute de crédits, cela n'a pas été fait à l'époque. Dommage !

Nous avons demandé une **étude sur la faisabilité de ce prolongement au cabinet d'étude Eau-Méga le 8 janvier 2021.** Nous en attendons les conclusions. La même réflexion sera lancée en 2022 pour l'exutoire de la plage de Nauzan.

Le lac est un lieu stratégique de la qualité des eaux de baignade. Son espace recueille sept exutoires pluviaux. Il pourrait nous servir, en quelque sorte, de **bassin de décantation** le temps que les eaux pluviales soient déchargées naturellement des éléments polluants. Mais il convient alors de mieux en maîtriser les flux sortants en direction de la plage.

Pour que le lac joue son rôle de filtration naturelle plusieurs actions sont envisagées :

- **curage du lac** (projet de long terme) : l'étape préalable de la catégorisation des boues et de bathymétrie (qui sert à déterminer la topographie) est lancée ;
- **amélioration du parcours de l'eau** (aération, végétalisation) et meilleur contrôle des flux sortants (surverses uniquement) selon l'avis du cabinet d'étude Eau-Méga. Les travaux auront démarré au mois de juin ;
- **installation d'une vanne moderne à l'exutoire du lac :** l'assistance de la CERA avec le prêt d'un obturateur afin de tester la hausse du niveau du lac devrait enfin aboutir.

La pose d'une vanne est aussi envisagée pour l'exutoire du canal de Bernezac, mais nous devons là-aussi vérifier les impacts d'une régulation des flux (attente du test obturateur).
Concernant ce même canal, l'évacuation des flux vers la plage de Nauzan doit être facilitée (l'eau stagnante favorise le développement bactériologique). De ce fait **les rives ont été nettoyées** et les obstacles principaux enlevés dans le canal. Par contre pour le faucardage (nettoyage des végétaux inscrits dans le lit du canal), il est nécessaire d'avoir une action équilibrée : en enlever pour faciliter l'écoulement mais laisser ce qu'il faut pour accroître l'épuration ou la filtration naturelle. Il est prévu de demander l'avis d'un consultant externe. Le nettoyage des abords du canal de Bernezac se heurte aussi au fait que des propriétaires, contrairement à la réglementation, édifient le fond de leur propriété jusqu'au canal. Un géomètre a été missionné afin de connaitre les limites de propriété réglementaires (juillet 2021).

Le lac du parc Raymond Vignes, au cœur de notre stratégie de qualité des eaux de baignade

Chapitre 2 : sensibilisation et communication

Nous avons le **devoir d'informer et de sensibiliser chaque citoyen à cette question.** L'objectif étant d'apporter des informations pour aider à la compréhension globale de la question, pour décrire notre action, pour solliciter des comportements adéquats mais aussi des idées novatrices auprès de tous. Pour cela, il conviendra de :

- **disposer des macarons** en lave émaillée sur certains avaloirs du centre-ville avec le message suivant : « la mer commence ici » (juin 2021) ;

Macarons disposés sur certains avaloirs du centre-ville.

- **réaliser une vidéo « Motion design »** (ludopédagogique) pour informer sur le circuit de l'eau et des enjeux spécifiques de la plage du Bureau (juillet 2021) ;
- **faciliter des temps d'échanges avec les citoyens ou des associations** qui prennent ou prendront la forme de réunions publiques, réunions particulières ou de visioconférences, etc.
- Communiquer sur **l'interdiction de la présence des chiens sur la plage** entre le 1er avril et le 30 septembre). Cependant, nous devons aller plus loin et verbaliser plus souvent.

Chapitre 3 : contrôle des réseaux

Une des origines possibles de la dégradation de la QEB peut être les non-conformités ou les anomalies réseaux. Il faut donc contrôler les installations de manière à éviter que les eaux usées ne pénètrent dans le réseau pluvial et vice-versa.

- Dès juin 2020, des contrôles étaient lancés sur le secteur du canal de Bernezac (48 non-conformités détectées).
- A l'automne 2020, des opérations de vérifications étaient réalisées sur le secteur de la conche du Bureau (29 non-conformités dont 12 majeures, 48 contrôles n'ayant pu être effectués - pas de réponse des propriétaires pour la plupart).

En cas de non-conformités, de non-réponse, un courrier de mise-en-demeure sera envoyé dans le cadre des pouvoirs de police du maire. Si au bout de 4 mois aucune mise-en-conformité n'est constatée, nous étudierons la possibilité d'actions financières (montant prélevé sur la facture d'eau), techniques (travaux effectués à la charge du propriétaire) et/ou juridiques (pour motif d'atteinte à l'environnement).

Chapitre 4 : système d'assainissement (station d'épuration et postes de relèvement) géré par la CARA et son délégataire, la Compagnie des Eaux de Royan Atlantique

La dégradation de la QEB peut provenir des rejets de la station d'épuration au Puits de l'Auture si un défaut de traitement survient. Le discours qui consiste à accuser la station d'être la cause systématique de la dégradation de la QEB semble être quelque peu mythologique, tout au moins dans un passé récent. En effet, depuis deux ans, les analyses effectuées au Puits de l'Auture ne décrivent pas de dépassement de seuils bactériologiques. Néanmoins, ces analyses ne sont pas effectuées quotidiennement. Il se peut donc qu'un rejet dépasse les seuils entre deux analyses. Dès 2020, la ville a alerté la CARA qu'il conviendrait d'effectuer plus d'analyses pour augmenter nos certitudes. Il semble que la CARA propose prochainement une augmentation du nombre des analyses. De plus, nous encourageons et soutenons la CARA dans sa démarche qui consiste à rejeter moins d'eau traitée au Puits de l'Auture dans le cadre d'un usage agricole.
Nous demandons aussi sans succès pour le moment, **l'allongement de l'exutoire au Puits de l'Auture** pour rejeter plus loin les eaux traitées. Cela permettrait d'éviter le phénomène d'émulsion lorsque les eaux traitées rentrent en contact avec l'eau salée. Bien que non polluant ce panache qui longe la Grande Côte peut laisser croire à des eaux sales et n'est pas très esthétique.
Enfin, il peut y avoir des **incidents concernant des postes de refoulement** (PR). En cas de forte pluviométrie et si de l'eau de ruissellement pénètre dans le réseau des eaux usées, les PR peuvent déborder. Dans ce cas, **qui reste rare heureusement**, les eaux usées rentrent dans le pluvial et se retrouvent dans la conche du Bureau. Par ailleurs, le PR de La Palud, lors d'importants épisodes pluvieux peut déborder dans le fond du lac. La CERA procède à des investigations sur le bassin versant pour trouver l'origine du problème.

La zone du Puits de l'Auture, lieu de rejet des eaux traitées de la station d'épuration

Chapitre 5 : actions diverses

- Les élus des communes balnéaires du pays royannais (Saint-Palais-sur-Mer, Royan, Meschers, Les Mathes, Saint-Georges-de-Didonne et Vaux-sur-Mer) en charge de la qualité des eaux de baignade ont décidé de se réunir régulièrement. Il s'agit d'exprimer des préoccupations et/ou des actions communes sur ce sujet. Ainsi, nous avons choisi le même opérateur (l'UNIMA) pour la réalisation des études de vulnérabilité de nos plages respectives. Nous avons eu aussi une réflexion commune quant à la possibilité d'utiliser des machines PCR pour faire les analyses des eaux de baignade (résultats plus rapides en 4 heures).
- Favoriser la végétalisation et/ou la perméabilité des sols dans tout projet. Le but étant de diminuer le volume d'eau circulant dans le réseau pluvial et donc le risque de dégradation de la QEB.
- D'un point de vue administratif, nous travaillons à la constitution d'une base de données recensant tous les paramètres pouvant influer sur la QEB (marées, vent, coefficients etc.) pour chaque événement (analyses ou fermeture de la baignade). Il s'agit d'avoir un système d'information pertinent nous permettant d'analyser ce qui influe sur la QEB.

DÉMARCHE QUALITÉ EAUX DE BAIGNADE
Vous avez la chance de profiter d'une des 200 plages certifiées d'Europe
La qualité de votre eau de baignade est sous surveillance permanente
Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques
A.N.E.L.
Association Nationale des Elus du Littoral

Principales décisions du conseil municipal

Séance du 25 mars 2021

Compte administratif 2020

Décide à l'unanimité des voix exprimées (5 abstentions) d'approuver le compte administratif 2020 du budget principal, lequel peut se résumer comme suit :

		DÉPENSES	RECETTES
Réalisations de l'exercice	Section de fonctionnement	8 226 727,45	9 641 241,28
	Section d'investissement	6 577 491,18	4 020 724,72
		+	+
Reports de l'exercice n-1	Report de fonctionnement 002		
	Report d'investissement 001		2 263 132,16
		+	+
	TOTAL (réalisations + reports)	14 804 218,63	15 925 098,16
		=	=
Restes à réaliser	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	972 156,25	206 798,35
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	8 226 727,45	9 641 241,28
	Section d'investissement	7 549 647,43	6 490 655,23
	TOTAL CUMULÉ	15 776 374,88	16 131 896,51

Affectation des résultats

Décide à l'unanimité d'affecter les résultats de l'exercice 2020 comme suit :

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement (1068)	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	2 263 132,16		- 2 556 766,46	- 293 634,30
Exploitation	1 681 365,94	1 681 365,94	1 414 513,83	1 414 513,83
	3 944 498,10	1 681 365,94	- 1 142 252,63	1 120 879,53

À inscrire au budget 2021		
001 – D	Déficit d'investissement	- 293 634,30 €
1068 – R	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 414 513,83 €

Le résultat de l'exercice 2020 (fonctionnement) représentant 1 414 513,83 € est affecté en totalité à la couverture des besoins de financement de la section d'investissement, dont le déficit de l'année 2020 (- 293 634,30).

Compte de gestion 2020

Décide à l'unanimité des voix exprimées (5 abstentions) de déclarer que le compte de gestion de la ville dressé pour l'exercice 2020 par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Budget primitif 2021 / vote

Décide à l'unanimité des voix exprimées (5 abstentions) d'adopter le budget primitif 2021-budget principal par chapitre pour la section de fonctionnement et par opérations d'équipement ou chapitre (pour les dépenses hors opérations) pour la section d'investissement. Il s'équilibre en fonctionnement pour 8 441 500 € et en investissement pour 4 814 000 €.

Taux d'imposition 2021 / vote

Décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition 2021 suivants :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 43,07 % (= 21,50 % + 21,57 %) ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 40,78 %.

Subventions aux associations / attribution

Décide à l'unanimité d'attribuer aux associations loi 1901, au titre de l'exercice 2021, des subventions à hauteur de 46 734 €.

Vente ancienne poste

Décide à la majorité (1 abstention, 5 contre) :

- de refuser l'offre d'acquisition de l'immeuble sis 5 rue de l'Océan à Saint-Palais-sur-Mer;
- de dire que l'immeuble sera remis en vente dans des conditions fixées par un cahier des charges approuvé ultérieurement par l'assemblée délibérante.

CARA / désignation membres commission « gens du voyage »

Décide à l'unanimité de désigner Daniel DERRIEN en qualité de représentant titulaire et Gérard LAVIGNE en qualité de représentant suppléant au sein de la commission de travail et de réflexion n° 14 « gens du voyage ».

CARA / pacte de gouvernance / avis

Décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable au pacte de gouvernance de la communauté d'agglomération Royan Atlantique sous condition d'inscrire les remarques du conseil municipal.

Organisation Mondiale de la Santé / réseau « ville-amie des aînés » / adhésion

Décide à l'unanimité :

- d'approuver l'adhésion de la commune de Saint-Palais-sur-Mer au réseau "villes-amies des aînés";
- de lancer la démarche "villes-amies des aînés" en mettant en place un cycle de 5 ans se décomposant en quatre phases (diagnostic, planification, mise en œuvre, évaluation),

EPF / avenant n° 4 à la convention

Décide à l'unanimité d'accepter la proposition de prolongation de la convention jusqu'au 31 décembre 2025.

Création d'emplois saisonniers

Décide à l'unanimité de créer les emplois saisonniers 2021 nécessaires au surcroit d'activité de chaque service concerné.

CARA / convention gestion des eaux pluviales urbaines

Décide à l'unanimité :

- de ne pas approuver en l'état la convention définissant les modalités par lesquelles la communauté d'agglomération Royan Atlantique confiera à la commune de Saint-Palais-sur-Mer la gestion des équipements et la réalisation des prestations de service liées à la compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines » (GEPU) pour assurer la continuité de ce service public pour une période transitoire d'une durée d'un an renouvelable une fois par reconduction expresse;
- de demander à la communauté d'agglomération Royan Atlantique des précisions d'une part quant à l'étendue de la mission confiée à la commune et notamment le niveau précis d'intervention qu'elle devra assurer et, d'autre part, quant aux modalités financières en définissant précisément la limite des investissements que la commune devra assumer.

Séance du 20 avril 2021

Révision du PLU / modalités de concertation du public

Décide à l'unanimité de compléter les modalités de concertation du public définies dans la délibération du conseil municipal du 2 juin 2015 par un mode de concertation dématérialisée.

Révision du PLU / règlement modernisé du PLU

Décide à l'unanimité d'appliquer au plan local d'urbanisme en cours de révision générale prescrite par délibération du 2 juin 2015, le contenu modernisé du PLU résultant des dispositions nouvelles des articles R.151-1 à R.151-55 issus du décret du 28 décembre 2015.

Séance du 6 mai 2021

Vente immeuble La Poste sis 5 rue de l'Océan / cahier des charges

Décide à la majorité (5 contre) :

- d'accepter la mise en vente de l'immeuble cadastré AC 336 sis 5 rue de l'Océan aux conditions détaillées dans le cahier des charges;
- de créer une commission spécifique composée de 6 élus (Daniel DERRIEN, Jean-Louis GARNIER, Guillaume CHEREL, Bruno GUISE, Fabienne LABARRIÈRE, Guy DEMONT) et présidée de droit par Monsieur le maire.

Compétence urbanisme / planification / opposition au transfert à la CARA

Décide à l'unanimité de s'opposer au transfert automatique de compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU) ou de document d'urbanisme en tenant lieu à la communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA).

Tarifs du conservatoire / abattement / épidémie de Covid-19

Décide à l'unanimité :

- d'accorder un abattement de 15 % sur l'ensemble des cours adultes et enfants (éveil, cycles 1 et 2 et cycle adultes) pour le troisième trimestre 2020/2021;
- d'accorder un abattement de 30 % sur l'ensemble des cours de danse pour le troisième trimestre 2020/2021.

CARA / tronçon n° 41 du schéma cyclable / convention de délégation de maîtrise d'ouvrage

Décide à l'unanimité d'autoriser monsieur le maire à signer la convention proposée par la communauté d'agglomération Royan Atlantique relative à la délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du tronçon n° 41 reliant Saint-Augustin à Saint-Palais-sur-Mer.

CARA / sécurité des zones de baignade / convention de mise à disposition des postes de secours

Décide à l'unanimité d'accepter la convention à intervenir entre la commune de Saint-Palais-sur-Mer et la communauté d'agglomération Royan Atlantique pour définir les modalités fonctionnelles pour la mise en place et l'occupation de postes de secours destinés à la sécurité des zones de baignade.

Union des marais de Charente-Maritime / adhésion

Décide à l'unanimité :

- de confirmer l'adhésion de la commune de Saint-Palais-sur-Mer au syndicat mixte de l'UNIMA au titre de la compétence connaissances techniques des milieux (compétence obligatoire);
- de solliciter l'adhésion de la commune de Saint-Palais-sur-Mer au syndicat mixte de l'UNIMA au titre de la compétence appui technique, administratif et juridique des membres (compétence à la carte n° 1) et de désigner Stéphane MAGRENON en qualité de délégué représentant la commune.

Association « Les maires pour la planète » / adhésion

Décide à l'unanimité de confirmer l'adhésion de la commune de Saint-Palais-sur-Mer à l'association « Les maires pour la planète » et de désigner Sandrine PROUST en qualité de représentante de la commune.

Association nationale des élus en charge du sport / adhésion

Décide à l'unanimité de confirmer l'adhésion de la commune de Saint-Palais-sur-Mer à l'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES) et de désigner Jeanne FETTU en qualité de représentante de la collectivité.

Droit à la formation des élus / fixation des crédits affectés

Décide à l'unanimité :

- de valider les orientations en matière de formation et les modalités de prise en charge;
- d'adopter le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2 % minimum du montant des indemnités des élus;
- de décider que seront pris en charge les frais engagés pour cette formation.

PATRIMOINE

Les villas traditionnelles et les cimetières inventoriés

par Stéphane Magrenon, conseiller municipal

Dans le cadre de la mise en valeur des éléments remarquables de notre commune, projet piloté par Stéphane Magrenon, conseiller municipal, un recensement des villas de style traditionnel présentes sur l'arrière de la commune, dans les hameaux, a été effectué au printemps. Il comprenait également l'inventaire patrimonial des bâtiments « repérables » situés en dehors du SPR et des tombes « remarquables » dans les cimetières de Courlay et de la Vieille église. Il intervient en complément de l'inventaire patrimonial des villas de style balnéaire déjà réalisé et inscrit au sein du SPR (site patrimonial remarquable).

L'inventaire du bâti de style traditionnel dans nos hameaux

Outre la frange littorale, notre patrimoine architectural s'étend sur l'arrière de notre territoire. Issues des différents hameaux, ces maisons datant du XVII^{e}, XVIII^{e} ou XIX^{e} doivent être préservées au titre d'éléments à repérer dans notre PLU (plan local d'urbanisme). Elles sont l'expression encore établie du passé de notre commune largement axé sur l'agriculture et évoquent le style architectural traditionnel charentais. Regroupées par secteur, elles forment parfois une ambiance particulière, une vision quelque peu décalée de notre station balnéaire. La plus forte concentration de ce bâti ancien est présente dans les hameaux de Beaulieu (notamment rue des Violettes), à Courlay avec la remarquable rue du Houx, à La Palud (avenue de la Ganipote, entre autres), à Maine Jollet (par exemple rue des Églantiers mais aussi avec la présence du logis du Vignaud), dans les quartiers de Maine Bertrand – Le Pin, et enfin de Puyraveau. Sans oublier des éléments architecturaux particuliers que constituent les anciens moulins de La Brunette et de Vessac. Ainsi que l'ancien pigeonnier de Courlay (rue du Houx). Dans le document final, plus de 200 bâtis y sont recensés avec photos pour chacun d'entre eux. Il sera bientôt disponible sur le site de la mairie.

Maisons anciennes, rue du Houx, hameau de Courlay.

L'inventaire des tombes remarquables aux cimetières de Courlay et de la Vieille église

Le caractère remarquable des tombes dans un cimetière peut être considéré sous différents angles. En premier lieu, cela peut faire référence à la dimension architecturale. Soit une construction imposante (par exemple la chapelle funéraire des familles Richard ou Coindreau), soit la présence d'éléments symboliques. Par exemple une colonne brisée (symbole évoquant une mort prématurée) entourée de lierre représentant l'éternité ou l'immortalité ou encore une croix huguenote symbole de l'appartenance à la religion protestante. Ensuite, peut être distinguée la dimension militaire avec les soldats « Morts pour la France » en 1914-1918 et 1939-1945, la mention d'appartenance à la Résistance ou celle des aviateurs aus-

Cimetière de la Vieille église.

traliens qui ont trouvé la mort le 5 janvier 1945 lors du crash de leur avion au Gois. Enfin, nous pouvons faire figurer dans l'inventaire les tombes de personnes qui ont joué un rôle dans l'histoire de notre commune (les familles à notoriété économique, balnéaire, politique ou religieuse) ou qui présentent un caractère anecdotique. Ainsi, dans le caveau de la famille Richard figure une plaque commémorant la mort d'Achille Richard, mort sur le Titanic alors que suite à son service militaire il entreprenait un voyage au Canada. À son retour, il était prévu qu'il travaille dans la distillerie de Cognac de son père.

Les inventaires patrimoniaux des cimetières de Courlay et de la Vieille église seront bientôt disponibles sur le site de la mairie.

Remerciements à Sophia Blanchard, étudiante en Master 1 e-tourisme et ingenierie patrimoniale, qui a réalisé cet inventaire au cours de son stage en mairie.

DOSSIER spécial

Culture et événementiel :
La saison reprend !

L'arrivée de la saison touristique est synonyme de montée en puissance des animations et événements proposés sur la commune. En 2020, la programmation a été fortement impactée par l'épidémie de Covid-19, prenant de court les autorités, les organisateurs et le public. Cette année, les règles du jeu sont mieux appréhendées rendant toute organisation possible à condition de s'adapter et de respecter les mesures sanitaires en vigueur. Cette saison devrait donc tenir toutes ses promesses avec des événements multiples et variés, qu'ils soient musicaux, sportifs ou artistiques. Détente, plaisir et sécurité seront les maîtres-mots de notre été saint-palaisien. Présentation des grands événements.

INTERVIEW

Fabienne LABARRIÈRE
1re adjointe au Maire, chargée de la culture, de l'événementiel et de la communication

***Reflet :* Voir Saint-Palais-sur-Mer déconfiné, ça fait du bien ?**

Fabienne Labarrière : *Un pur bonheur et un soulagement pour tous, cela replace le curseur vers les choses simples mais oui ça fait du bien de voir revivre nos commerces et leurs terrasses, les marchés, et nos équipements culturels. Avec la prudence qui reste de rigueur pour garder et tenir définitivement le cap d'un déconfinement total.*

***R :* Allier mesures sanitaires et animations estivales, c'est compliqué ?**

F.L. : *C'est moins dur qu'en 2020, saison vécue de manière assez choquante mais pour laquelle nous avons su trouver une proposition innovante avec « TILT ». Cette année, c'est une programmation adaptée et sécurisée qui nous attend. Certains évènements sont annulés ou reportés. Parmi les temps forts : notre « Sites en Scène » intitulé « Saint-Palais Terre de Jeux, de Tokyo à Paris » en référence aux Jeux Olympiques, une belle exposition au Vieux Clocher et le festival « Musiques et Gastronomie du Monde » en septembre. A noter aussi le retour de « Saint-Palais sur Livres », le tournoi de tennis Open 17, la programmation de la salle Michel Legrand ou encore la rentrée du centre culturel.*

***R :* Qualifieriez-vous Saint-Palais-sur-Mer de ville de culture ?**

F.L. : *Oui et de plus en plus. Avec de beaux équipements : le centre culturel, la salle Michel Legrand, le Vieux-Clocher, la Maison des Douanes, des extérieurs propices aux évènements, etc. Nous sommes une station familiale et touristique plutôt branchée en saison, avec un bouillonnement culturel à l'année qui va, je pense, prendre de l'ampleur. J'aimerais pouvoir créer une communauté culturelle avec la participation de ceux qui voudraient s'investir à nos côtés. Il y a encore plein de choses à faire et tout cela est très stimulant !*

EXPOSITION D'ART

L'Atelier Campo : « DE LA TERRE À L'AMER »

Du 23 juin au 19 septembre 2021, Vieux clocher de Saint-Palais-sur-Mer

Estampage, cabinet de curiosités, sculptures et objets d'art

Installé à La Rochelle, Pierre Campo consacre sa vie depuis plus de vingt ans à la préservation d'un savoir-faire ancestral et oublié : la sculpture par estampage.
L'estampage donne vie à l'argile en imprimant, modelant et sculptant la terre. Il fait ainsi revivre une technique, l'estampage d'objets d'art, et un patrimoine artistique lié à l'art des jardins à la française. La sculpture par estampage nous fait voyager entre deux mondes : celui de l'artiste et celui de l'artisan.
À travers cette exposition, partez à la découverte du Vieux clocher transformé en véritable cabinet de curiosités et laissez-vous conter l'histoire de l'estampage à travers les siècles par le passionné et passionnant Pierre Campo. Vous pourrez y réaliser votre pièce, découvrir cette technique ou encore vous baigner dans l'histoire de l'atelier tout au long de l'ascension jusqu'au sommet.

Le Vieux clocher de Saint-Palais-sur-Mer

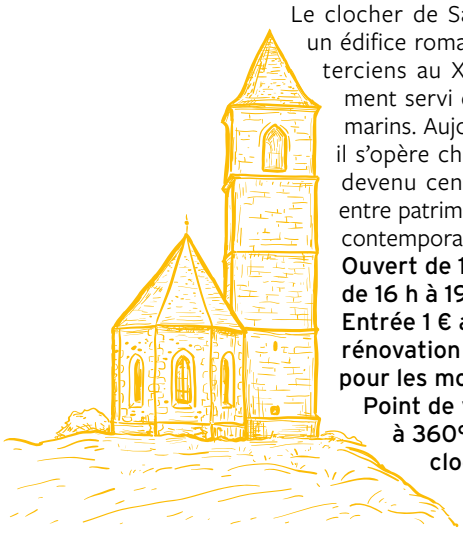

Le clocher de Saint-Palais-sur-Mer est un édifice roman construit par les cisterciens au XIIe siècle, ayant également servi de point de repère aux marins. Aujourd'hui fermé au culte, il s'opère chaque année en ce lieu, devenu centre d'art, une alchimie entre patrimoine architectural et art contemporain.

Ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 19 h (sauf le mardi). Entrée 1 € au profit de la rénovation du bâtiment (gratuit pour les moins de 16 ans).

Point de vue remarquable à 360° au sommet du clocher et vue sur le phare de Cordouan.

Les marchés estivaux

Profitez des marchés saint-palaisiens, de jour comme de nuit, en bord de mer :

MARCHÉ DU TERROIR
Place de l'Océan

Les lundis, du 5 juillet au 23 août, de 17 h à minuit
Une sélection d'une douzaine de producteurs charentais anime la place de l'Océan. Vous y retrouverez le meilleur des produits de notre terroir pour agrémenter vos tables d'été !

MARCHÉ NOCTURNE DE LA GRANDE CÔTE
Pointe de la Grande Côte

Les mardis, du 6 juillet au 24 août, de 20 h à minuit
Découvrez, le long d'une promenade en bord de mer, ce marché nocturne éclectique. L'occasion de poursuivre votre soirée en terrasse et de profiter du plus beau coucher de soleil sur le phare de Cordouan.

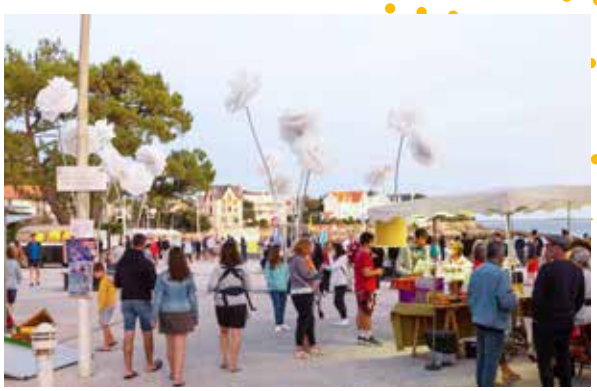
© Markus Fauvelle

MARCHÉ D'ART
Place de l'Océan

Les vendredis, du 2 juillet au 27 août, de 17 h à minuit
C'est LE rendez-vous du vendredi soir ! Ce marché réputé sera de nouveau organisé après une année d'absence. Plus de trente artisans présentent leur savoir-faire et proposent des démonstrations en direct aux visiteurs. Un des rares marchés de la Côte à réunir autant d'artisans authentiques.

MARCHÉ COUVERT ET EXTÉRIEUR
Place du Marché

Tous les jours de 8 h à 13 h.

© Markus Fauvelle

Chill party

Les jeudis en juillet et août, de 19h à 22h30

Envie de passer un bon début de soirée en famille ou entre amis ?
Les *Chill party* reviennent pour la 3e année à Saint-Palais-sur-Mer. Face à la plage de la Grande Côte, installez-vous confortablement dans l'un de nos transats (nombre limité, possibilité d'amener vos sièges), détendez-vous et laissez-vous aller à la découverte de musiques d'ambiance *lounge* proposées en live par un DJ professionnel.
Le tout en contemplant l'un des plus beaux couchers de soleil de la côte, au point de vue exceptionnel.
Cette année, la saison des *Chill party* débutera et se terminera sur la promenade du Platin, entre Pont du Diable et phare de Cordouan.
Convivialité et respect des gestes barrières garantis.
Gratuit. Jauge limitée.

Jeudis 15 et 29 juillet, 5 et 12 août,
Esplanade de la Grande Côte.

Jeudis 8 juillet et 26 août de 19 h à 22 h 30,
Promenade du Platin.

Les CONCERTS de l'OCÉAN

Tous les dimanches en juillet et août, 21 h 30, place de l'Océan.

© Le groupe « Swing Vandals »

Concerts de musiques actuelles en partenariat avec l'association de programmateurs en pays royannais « Les Révels ». Retrouvez une grande diversité musicale tous les dimanches, en bord de mer.

Dimanche 11 juillet :
MARCUS BAND
hip-hop, funk
Groupe soul, funk, blues et rap, au style unique, les membres du groupe forment une belle osmose autour de Marcus Levy, auteur, compositeur, interprète et fondateur du groupe.

Dimanche 18 juillet :
UN VIOLON SUR LA VILLE
19 h, jardins du phare de Terre Nègre (plus d'infos page 30).

Dimanche 25 juillet :
LES NOUVEAUX DOSSIERS
rock festif – Tournée Les Révels 2021
Les Nouveaux Dossiers chantent des histoires d'actualité aux multiples sens sur des airs de rock festif.

Dimanche 1er août :
DJAO
musique du monde – Festiv'OFF
DJAO est un projet musical aux multiples facettes, alliant l'énergie des chants et la puissance des danses de l'Afrique de l'Ouest. Les 5 musiciens assurent un groove solide où les lignes du balafon et les rythmes des percussions viennent au fil des compositions se teinter de jazz, de funk et de rock.

1re partie :
LES FRÈRES JACKFRUIT
dj, world
Les Frères Jackfruit proposent des pépites sonores exotiques, de la cumbia au compas, en passant par l'afro-beat, le baile funk et la samba, le tout condensé avec une pointe d'électro.

RESEAU DE PROGRAMMATEURS EN PAYS ROYANNAIS

Dimanche 8 août :
SWING VANDALS
jazz manouche – Tournée Les Révels 2021
Des rythmiques chaloupées hispaniques de bord de mer, des mélodies enlevées du Rébétiko et du swing méditerranéen de l'Italie et du sud de la France !

Dimanche 15 août :
RADIO KAIZMAN
rock, hip-hop – Tournée Les Révels 2021
Situé entre le bouillonnement musical de la Nouvelle-Orléans, les dimensions psychédéliques du rock et le crépitement urbain du hip-hop, Radio Kaizman vous embarque dans une transe inédite pour amener la fanfare et le hip-hop dans une histoire commune unique.

Jeudi 19 août :
LAS GABACHAS DE LA CUMBIA
cumbia – Tournée Les Révels 2021
Las Gabachas de la Cumbia vous embarque en Amérique latine. Ces 7 musiciennes débordantes d'énergie sont animées par une même volonté : faire de la musique cumbia et que les gens dansent !

Dimanche 22 août :
FESTIVAL CRESCENDO
20h30, place de l'Océan (plus d'infos page 33).

Concerts gratuits. Jauge limitée.

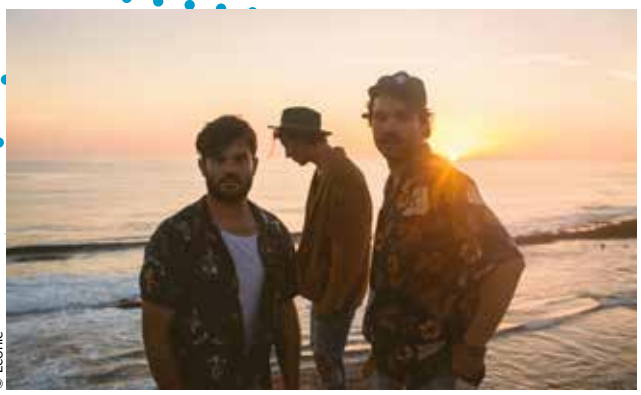
© Léonie

Concert du 14 juillet : Leonie

Mercredi 14 juillet 2021 à 21 h 30, place de l'Océan.

Saint-Palais-sur-Mer s'ambiance pour le 14 juillet ! Leonie, le groupe pop-rock qui monte sur la scène française et auteur du célèbre tube « Voulez-vous », sera en live place de l'Océan pour une soirée festive en bord de mer. Tout public. Gratuit. Jauge limitée.

Un violon sur la ville à Saint-Palais-sur-Mer

3 dates du festival « Un violon sur la ville », le off d'« Un violon sur le sable », auront lieu à Saint-Palais-sur-Mer dans des environnements sublimes et intimistes : les jardins du Phare de Terre-Nègre au Platin et le golf au Maine Gaudin.

Dimanche 18 juillet, à 19 h
« Mademoiselle en récital »
Phare de Terre-Nègre à Saint-Palais-sur-Mer

Artistes : Astrig Siranossian (violoncelle) et Nathanaël Gouin (piano)
Lauréats de nombreux prix internationaux, la violoncelliste Astrig Siranossian et le pianiste Nathanaël Gouin se produisent chacun sur de prestigieuses scènes internationales. Pour nous, au pied du phare de Terre-Nègre, ils offrent un récital très éclectique allant d'Igor Stravinsky et Astor Piazzolla aux chants traditionnels arméniens en passant par Quincy Jones et Michel Legrand. Le public appréciera autant le programme varié des deux artistes que la vue plongeante sur l'océan et le soleil couchant sur les carrelets.

Mardi 20 juillet, à 19 h
« Muses »
Golf de Royan, trou n°18, à Saint-Palais-sur-Mer

Artistes : Compagnie Rêvolution et Jatekok
Rencontre entre deux pianistes classiques et deux danseuses hip hop. Un concert où les pianos prennent l'espace, la danse caresse le clavier, les pianistes s'abandonnent aux

mouvements et les arts s'imbriquent... L'ensemble forme un concert chorégraphique où la danse s'immisce à travers l'architecture des pianos, à leur contact, dans leur prolongement...

Mercredi 4 août, à 19 h
« De Toulouse à Hollywood »
Golf de Royan, trou n°18, à Saint-Palais-sur-Mer

Artistes : Natalie Dessay (soprano) et Yvan Cassar (pianiste, compositeur)
Natalie Dessay, Yvan Cassar et leurs invités vous emmènent en voyage parmi les grands d'Hollywood, de Bernstein à Chaplin en passant par Legrand et ses mélodies éternelles composées pour le cinéma. Sans oublier les pépites écrites avec Claude Nougaro.

Réservation obligatoire pour des raisons de sécurité au tarif de 3 €. Billet solidaire non échangeable et non remboursable, même en cas d'annulation du spectacle quelle qu'en soit la raison (météo ou sanitaire COVID). Votre billet sur www.violonsurlesable.com et dans tous les bureaux d'informations touristiques du pays royannais. Infos au 05 46 39 27 87 ou sur www.violonsurlesable.com et Facebook.com/violonsurlesable

© Kfidias

Terre de Jeux à Saint-Palais-sur-Mer
De Tokyo à Paris

Du 22 juillet au 7 août 2021, centre-ville.

Labellisée « Terre de Jeux » dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, la ville de Saint-Palais-sur-Mer impulse durant cette quinzaine olympique une rencontre entre patrimoine naturel, sport et culture japonaise.
Au programme : animations sportives et bien-être, village des jeux avec retransmissions live, exposition et univers manga. Cette quinzaine sera également propice au rêve et au voyage au pays du soleil levant avec la réalisation d'une scénographie et de spectacles vivants poétiques et oniriques.

Tout public. Gratuit.

SOIRÉE D'OUVERTURE - Jeudi 22 juillet

- 19 h – plage du Bureau « **Les coquelicots** » – Musique lounge et mobiles géants
- 19 h 30 – centre-ville, « **L'accrocheur de rêves** »
- 20 h 45 – centre-ville et place de l'Océan, « **Poussez pas mémé** », fanfare déjantée !
- 22 h 30 – place de l'Océan et plage du Bureau, **concert du groupe P.H.A.R**

Création musicale électro, projection vidéo et effets spéciaux. Inédit.

FAN ZONE « VILLAGE OLYMPIQUE »

Retransmission sur grand écran des épreuves des Jeux Olympiques de Tokyo
Tous les jours entre 10 h et 15 h, salle des fêtes

Découverte de l'univers manga
Tous les jours entre 10 h et 18 h, petite salle des fêtes.
Exposition, BD, jeux de société, cartes Magic, Yu-Gi-Oh, Pokemon...

SPORT

Sport Santé & Nature
Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 10 h 30, plage de la Grande Côte. Stretching et cardio.

Initiations et découvertes sportives
En partenariat avec le comité départemental olympique et sportif.
De 10 h 30 à 12 h 30 et de 18 h à 20 h, place de l'Océan ou place du Commerce :

- Vendredi 23 juillet – Escalade
- Lundi 26 juillet – Escrime
- Mardi 27 juillet – Badminton
- Mercredi 28 juillet – Golf et basket
- Vendredi 30 juillet – Aviron
- Samedi 31 juillet – Escalade et beach volley
- Jeudi 5 août – Escalade
- Vendredi 6 août – Hockey

Mais aussi :

- 1er août – Stand up Paddle (centre nautique de Nauzan, sur inscription : 05 46 23 28 10).
- 2 et 3 août – Tennis (au Tennis Club de Saint-Palais-sur-Mer, réservations : 05 17 25 11 03).
- 3 août – Athlétisme : Run Happy Tour (départs à 9 h 30 et 18 h, sur inscription : 06 15 95 83 49).
- 4 août – Tennis de table : Black ping (salle omnisports, sur inscription : 07 89 90 25 76).

ARTS DE LA RUE

L'Accrocheur de rêves – Compagnie MéméTisse (20 min)
Les 22, 24, 27, 29 juillet et 3, 5 août à 19 h, place Cheyroux.
L'Accrocheur de rêves parade avec sa montgolfière miniature dans les rues de la ville. Spectacle onirique, art de la rue, art du cirque.

Les Recycleurs de rêves – Compagnie Le Passage (1 h 15)
Les 24 et 28 juillet et 4 août à 10 h 30, place du Commerce.
Ils remettent en mouvement nos rêves oubliés, ceux qu'on a laissé tomber, qu'on croyait impossibles.

SOIRÉE DE CLÔTURE

Samedi 7 août
21 h, place du Commerce, **spectacle des compagnies MéméTisse et Majareta**
« L'Accrocheur de rêves » parade avec sa montgolfière et sa bande de trublions, vient à la rencontre de la « Porteuse de souhaits » à qui il remettra l'ensemble des rêves qu'il a collectés.

« LE PASSAGE DES RÊVES » : UN PROJET CULTUREL D'ENVERGURE COMMUNALE

S'appuyant sur la tradition japonaise, **cet événement met à l'honneur la symbolique des rêves et mêle scénographie de l'espace public aux couleurs du Japon et projet participatif.** Élèves de l'école comme habitants et visiteurs disposent de cartes postales*, à remplir et déposer dans la boîte aux lettres japonaise située place de l'Océan. À 3 reprises, « Le Recycleur de rêves » complétera la collecte de rêves qui seront accrochés et lus dans « Le Passage des rêves » sous la pergola place Cheyroux. La place du Commerce (tori japonais, fontaine-bassin japonais et podium olympique) et la place de l'Océan (boîte aux lettres des rêves et totem japonais) seront elles aussi mises en scène.

UN ÉVÉNEMENT CONÇU EN ÉQUIPE

Le service événementiel de la ville souhaite faire participer un maximum d'acteurs locaux, qu'ils soient sportifs mais aussi associatifs ou culturels. Parmi eux : **l'école municipale et ses élèves**, mobilisés autour du « Le Passage des rêves », l'association **Les Pallaidians** réalisant l'habillage des poteaux du « Passage des Rêves », la web radio proposant la bande-son de cet espace et **la société Art planteur** qui s'occupe de la scénographie générale. **Les services municipaux** participent eux aussi à la mise en scène des espaces végétalisés place du Commerce, ainsi que d'un toit de lampions. **La médiathèque** du centre culturel met à disposition une série de livres manga pour l'exposition de la salle des fêtes. Enfin, **la compagnie MéméTisse**, en résidence permanente à Saint-Palais sur-Mer, participe également à ce projet collectif en collaborant à l'écriture et la mise en spectacle de l'espace public dans son ensemble.

Côté sports, **le comité départemental olympique de Charente-Maritime** (CDOS 17) anime des séquences initiation et découverte, tout comme certaines associations palaisiennes (club de tennis, tennis de table, centre nautique...) et extra-municipales (volley-ball club de Royan et Royan basket côte de Beauté).

* disponibles à l'accueil de la mairie, à l'office de tourisme et dans certains commerces

Soirée Crescendo « Rock sur le sable »

Dimanche 22 août, place de l'Océan.

© Koid'9

Le célèbre festival de rock progressif garde le contact avec son public saint-palaisien avec une soirée en bord de mer. Si le festival n'aura pas lieu cette année, son esprit perdure lors d'une soirée rock en centre-ville.

20 h 30 : Projection du film « Crescendo, les coulisses du festival », documentaire de Wojciech Skop, 28 min.

21 h 30 : Concert du groupe « LAZULI ». Le milieu du Rock est peu propice à l'exportation de la langue de Molière, on le sait, mais Lazuli efface les frontières. En quelques années, le groupe est devenu l'ambassadeur de la France sur les plus grosses scènes internationales de Rock Progressif. Quelque part entre rock, chanson, électro et world, la musique atypique de Lazuli, onirique, exploratrice, nous mène hors des sentiers battus.

Tout public. Gratuit. Jauge limitée.
Réservation sur festival-crescendo.com

Saint-Palais-sur-Livres

Du 28 août au 19 septembre, place de l'Océan.

Pendant trois semaines, la place de l'Océan devient un lieu d'échange et de partage autour de la littérature. Organisé en collaboration avec la maison d'édition spécialisée sur le voyage Magellan & Cie et Koikalit, le festival « Saint-Palais-sur-Livres » revient en 2021 après deux années d'absence avec de nouveaux auteurs.

- **Samedi 28 août : Ouverture du festival,** cinéma salle Michel Legrand.
- **Chaque jour de 10 h à 18 h : Des auteurs** (polars, essais, voyage, jeunesse...) se mettent à la disposition du public pour raconter leur vécu, leurs expériences et leurs passions autour du livre et de l'exigence de l'écriture.
- **Les mardis : Journée « livres anciens ».** L'association des bouquinistes de la passerelle présente ce jour-là les nombreux trésors des « objets-livres » amassés au fil des années.
- **Les vendredis : Artistes peintres et artisans d'art** se donnent rendez-vous pour illustrer en couleur des pratiques répandues et donner leurs conseils.
- **Les samedis à 16 h : Concerts, lectures publiques et spectacles** au théâtre de verdure du Centre Culturel Boris Vian.

– 4 septembre : Lecture publique de William Navarrete autour du livre « Divine Italie », histoire de l'art, gastronomie et contes.
– 11 septembre : Concert du duo « Claude et Lucie », poésie et chansons à textes.
– 18 septembre : Concert de la « Cie Rouge etc. » avec Tiero (voix et guitare) et Sophie Beaufils (conteuse).

Tournoi international de tennis féminin « Open 17 »

Du 5 au 12 septembre, tennis club

La 2e édition de l'Open 17, tournoi professionnel de tennis féminin, se déroulera du 5 au 12 septembre 2021. Forte de son succès en 2020 pour sa création et son organisation, la ville de Saint-Palais-sur-Mer a souhaité reconduire la manifestation et franchir un palier supplémentaire avec une « prize money » passant à 25 000 $. Avec cette montée en gamme, ce sont 64 joueuses professionnelles d'une quinzaine de nationalités qui se rendront sur la Côte de Beauté et tenteront de remporter le titre ainsi que les points WTA (women's tennis association) comptant pour le classement mondial, avec un plateau encore plus relevé. Souhaitant que ce tournoi soit accessible au plus grand nombre, un village accueillera de nombreuses animations, démonstrations et boutiques. L'entrée sera gratuite et ouverte à tous. Des animations seront organisées pendant la semaine.

Renseignements au tennis club :
05 17 25 11 03 / contact@saintpalaistennis.fr

Festival Musiques et gastronomie du monde

10 et 11 septembre 2021, esplanade du Concié.

Revendiquant son éclectisme et son ouverture sur le monde, le festival propose au public un plateau aussi riche que singulier avec six concerts « world music ». Parmi eux, les explosifs ghanéens K.O.G. & the ZONGO BRIGADE accompagnés de la très charismatique WIYAALA et les talentueux THE CELTIC SOCIAL CLUB raviront le public avec leur énergie hors normes. Si les conditions sanitaires le permettent, une douzaine de restaurants du monde viendront allier gastronomie et musiques sur un site unique en bord de mer.

VENDREDI 10 SEPTEMBRE

19 h 30 : E.N.R. ENSEMBLE NATIONAL DE REGGAE
Métissage entre une fanfare et un groupe de reggae, l'Ensemble National de Reggae joue n'importe où et interprète les plus grands standards de reggae ! Interventions dans le public et sur scène.

21 h : ROM SUCAR
Rom Sucar est un groupe de musique initié par une famille tsigane roumaine. Un répertoire unique, une musique vivante mélangeant reprises traditionnelles et compositions propres : un subtil mélange culturel.

22 h 15 : E.N.R. ENSEMBLE NATIONAL DE REGGAE

22 h 45 : THE CELTIC SOCIAL CLUB
À la fois mélodique et puissant, le gang franco-irlandais est le seul groupe actuel à bâtir un pont résolument contemporain entre les musiques celtiques, le rock et la pop. Profitant de sa maturité (3 albums et 2 tournées mondiales), le groupe a à cœur d'affirmer encore cette voie personnelle entre tradition et rock, world et songwriting.

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

16 h : MGM KIDS (jeune public)
Au cœur du festival, animations « jeux du Monde » surdimensionnés en bois.

19 h 30 : LA FANFARE SOCIALE
Entre jazz, musique klezmer et musique des Balkans : l'un des meilleurs walking-bands du grand-ouest.

20 h 45 : DOUGY
En Australie, c'est le DJ des plus célèbres soirées reggae du pays. Sa présence et sa musique sincère lui assurent une activité constante sur les scènes du Pacifique, de l'Australie à la Nouvelle-Calédonie. Parfait mix entre l'énergie du dancehall et cette sensibilité du roots. Un show intense et explosif.

22 h 15 : LA FANFARE SOCIALE

22 h 45 : K.O.G. & THE ZONGO BRIGADE feat. WIYAALA
Les 8 musiciens du groupe ghanéen délivrent un Afrobeat et un groove très contagieux ! Ils partageront l'affiche avec Wiyaala, la « Lionne d'Afrique » dont la musique est une fusion entre folk Ouest-africain et Afro-Pop moderne.

Tout public. Gratuit.

CULTURE

« Scènes de poche »

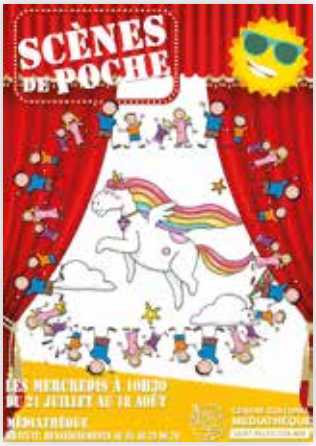

La médiathèque du centre culturel se met à l'heure d'été et vous propose **du 21 juillet au 18 août** ses « Scènes de poche ». Le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30, venez assister à un spectacle familial (dès 4 ans) et gratuit sur le Théâtre de verdure, devant le centre culturel. Vous pouvez apporter votre pliant ou votre plaid, vous serez ainsi confortablement installés pour assister au spectacle.

À ne pas manquer

- **Mercredi 28 juillet : « L'arbre des contes »** par la compagnie Dakatchiz.
Un moment plein d'émotions où le conte, le théâtre et la musique sont étroitement liés.

- **Mercredi 4 août : « Jardin d'Haïkus »** par la compagnie O'Tresses.
Le Haïku est une forme poétique venue du japon. Entrez dans le monde des Haïkus dansés, au cœur d'un jardin où se mêlent poésie, théâtre et danse.

La rentrée 2021-2022 au conservatoire

Inscriptions au conservatoire **à partir du 25 août**, les lundis et mercredis.

Du 6 au 10 septembre : rencontre avec les professeurs et tests instrumentaux.

Date de reprise des cours : **lundi 13 septembre.**

Horaires sur le site : conservatoire.stpalaissurmer.fr
Secrétariat : 05 46 23 49 26 (à partir du 23 août).

TOURISME

Balade commentée « Sur le sentier des Douaniers »

Durée : 2 h

En juillet et août

Tous les mardis à 10 h
Tous les vendredis à 10 h

En septembre

Tous les mardis à 10 h

Creusé dans les falaises calcaires ou à l'ombre des yeuses, dominant l'entrée de l'estuaire de la Gironde, le sentier des douaniers recèle quelques histoires : navigation côtière, douaniers, carrelets, phares et amers, naufrageurs et pirates, rochers légendaires...
Au détour du chemin, une surprise vous attendra, il suffira d'avoir la clef.
Départ du bureau d'information touristique.

Distance : 1,2 km

Tarifs : 7 € / 3 € de 6 à 12 ans / gratuit moins de 6 ans.

Balade commentée destinée à toute la famille. Chiens acceptés tenus en laisse. Non accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes (prévoir un porte-bébé).

Visite ludique en famille

Durée : 1 h 30

À partir du 12 juillet et en août

Les lundis à 10 h

Départ du Vieux clocher.
Distance 1 km.

Pour découvrir l'histoire de la cité balnéaire tout en s'amusant. Idéal en famille.

Tarifs : 6 € / 3 € de 6 à 12 ans / gratuit moins de 6 ans.

Visite détente destinée à toute la famille. Chiens acceptés tenus en laisse (sauf pour la visite de l'église). L'accès à l'église aux personnes à mobilité réduite est possible au rez-de chaussée.

Ne pas oublier casquette, eau et crème solaire. Port du masque obligatoire. Réservation obligatoire dans les bureaux d'information touristique. Renseignements : 05 46 08 21 00 – www.royanatlantique.fr/visites-guidees

Agenda

LA PROGRAMMATION DES ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX ÉTANT LIÉE AUX MESURES GOUVERNEMENTALES, NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER RÉGULIÈREMENT LE SITE DE LA VILLE WWW.STPALAISSURMER.FR

JUILLET

DU 19 MAI AU 30 SEPTEMBRE
14 h-19 h 30 (sauf le mardi)

Exposition « CharlElie Couture, poète rock et artiste multiste »

Maison des Douanes

Tarif 2 € / gratuit moins de 16 ans

DU 23 JUIN AU 19 SEPTEMBRE
10 h 30-12 h 30 et 16 h-19 h (sauf le mardi)

Exposition « L'atelier Campo : de la terre à l'amer »

Estampes, sculptures et objets d'art.

Vieux clocher

Tarif 1 € (au profit de la rénovation du Vieux clocher)
Plus d'infos page 27

DU 30 JUIN AU 11 JUILLET
10 h-12 h 30 et 15 h-18 h 30

Exposition de peintures

Par l'association « La Palette »

Salle des fêtes

SAMEDI 3 JUILLET
9 h-17 h

Artistes dans la ville

Exposition des œuvres le 4 juillet à la salle des fêtes de 9 h à 18 h

Place de l'Océan

Gratuit

9 h-18 h

Forum de l'environnement et de la mer

Village exposants, conférences, animations, concert.

Parc Raymond Vignes

Gratuit.

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JUILLET
10 h-12 h et 14 h-18 h

Forum de l'environnement et de la mer

Initiations au secourisme et au sauvetage côtier, animations.

Plage de la Grande Côte

Gratuit.

DIMANCHE 4 JUILLET
Matin

Extrême Cordouan

Départ des compétitions kayaks et pirogues.

Plage de la Grande Côte

Gratuit

DU 5 AU 9 JUILLET
9 h 30-10 h 30

Sport et bien-être

Plage de la Grande Côte

Gratuit. Inscriptions sur place

DU 5 AU 11 JUILLET
10 h-12 h 30 et 15 h-18 h 30

Expo photos

Par le photo club Côte de beauté

Salle des fêtes

LUNDI 5 JUILLET
17 h-minuit

Marché du terroir

Place de l'Océan

MARDI 6 JUILLET
20 h-minuit

Marché nocturne

Esplanade de la Grande Côte

5 PAGES DE PROGRAMMATION À SAINT-PALAIS-SUR-MER.
stpalaissurmer.fr/agenda/

LES DATES DES ANIMATIONS PHARES À VAUX-SUR-MER.
05 46 23 53 00
vaux-sur-mer.fr

JEUDI 8 JUILLET
19 h-22 h 30
Chill party
Transats, musique
Promenade du Platin
Gratuit. Plus d'infos page 28

VENDREDI 9 JUILLET
17 h-minuit
Marché d'art
Place de l'Océan

20 h 30
Concert de musique ancienne « Le voyage des oiseaux »
Voix, flûte, viole de gambe et théorbe.
Eglise
Participation libre

DIMANCHE 11 JUILLET
18 h
Guignol Furlan
Place du marché
Payant sur place

21 h 30
Les concerts de l'océan
« Marcus », soul funk
Place de l'Océan
Gratuit. Plus d'infos page 29

DU 12 AU 19 JUILLET
9 h 30-10 h 30
Sport et bien-être
Plage de la Grande Côte
Gratuit. Inscriptions sur place

LUNDI 12 JUILLET
17 h-minuit
Marché du terroir
Place de l'Océan

MARDI 13 JUILLET
20 h-minuit
Marché nocturne
Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 14 JUILLET
21 h 30
Les concerts de l'océan
« Léonie », pop-rock
Place de l'Océan
Gratuit. Plus d'infos

JEUDI 15 JUILLET
19 h-22 h 30
Chill party
Transats, musique
Esplanade de la Grande Côte
Gratuit. Plus d'infos page 28

VENDREDI 16 JUILLET
17 h-minuit
Marché d'art
Place de l'Océan

DIMANCHE 18 JUILLET
19 h
Un violon sur la ville
« Mademoiselle en récital »
Jardins du Phare de Terre-Nègre
Tarif 3 €. Plus d'infos page 30

DU 19 AU 23 JUILLET
9 h 30-10 h 30
Sport et bien-être
Plage de la Grande Côte
Gratuit. Inscriptions sur place

LUNDI 19 JUILLET
17 h-minuit
Marché du terroir
Place de l'Océan

19 h
Cirque Star circus
Place du marché
Payant sur place

MARDI 20 JUILLET
19 h
Un violon sur la ville
« Muses »
Golf de Royan-Maine Gaudin
Tarif 3 €. Plus d'infos page 30

20 h-minuit
Marché nocturne
Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 21 JUILLET
10 h 30
Les scènes de poche
Médiathèque
Gratuit. Plus d'infos page 35

20 h 30
Pico le clown
Place de l'Océan
Payant sur place

Vaux-sur-Mer JUILLET

SAMEDI 3 JUILLET
21 h
Concert
Charlélie Couture
Parc de la mairie
Gratuit

JEUDI 22
21 h 30
Concert
« Les Nouveaux Dossiers »
Promenade de Nauzan
Gratuit

JEUDI 27 JUILLET
21 h 30
Ciné plein air
« L'appel de la forêt »
Film de Chris Sanders avec Harrison Ford et Omar Sy.
Parc de la mairie
Gratuit

DU 22 JUILLET AU 7 AOÛT

Saint-Palais Terre de jeux

Sports, fan zone, art de la rue, concerts.

Un événement labellisé « Sites en scène »

Plus d'infos pages 31 et 32

JEUDI 22 JUILLET

Saint-Palais Terre de jeux : soirée d'ouverture

20 h 45

Fanfare « Poussez pas Mémé »

Place de l'Océan

Gratuit.

22 h 15

Concert du groupe P.H.A.R.

Place de l'Océan

Gratuit.

VENDREDI 23 JUILLET

17 h-minuit

Marché d'art

Place de l'Océan

DIMANCHE 25 JUILLET

18 h

Guignol Furlan

Place du marché

Payant sur place

21 h 30

Les concerts de l'océan

« Les Nouveaux Dossiers », chanson française

Place de l'Océan

Gratuit. Plus d'infos page 29

LUNDI 26 JUILLET

17 h-minuit

Marché du terroir

Place de l'Océan

MARDI 27 JUILLET

20 h-minuit

Marché nocturne

Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 28 JUILLET

10 h 30

Les scènes de poche

Médiathèque

Gratuit. Plus d'infos page 35

JEUDI 29 JUILLET

19 h-22 h 30

Chill party

Transats, musique

Esplanade de la Grande Côte

Gratuit. Plus d'infos page 28

VENDREDI 30 JUILLET

17 h-minuit

Marché d'art

Place de l'Océan

AOÛT

DU 19 MAI AU 30 SEPTEMBRE

14 h-19 h 30 (sauf le mardi)

Exposition « CharlElie Couture, poète rock et artiste multiste »

Maison des Douanes

Tarif 2 € / gratuit moins de 16 ans

DU 23 JUIN AU 19 SEPTEMBRE

10 h 30-12 h 30 et 16 h-19 h (sauf le mardi)

Exposition « L'atelier Campo : de la terre à l'amer »

Estampes, sculptures et objets d'art.

Vieux clocher

Tarif 1 €

Plus d'infos page 27

DIMANCHE 1ER AOÛT

21 h-23 h 30

Festiv'off : concert

« Les frères Jackfruit », DJ. Musiques du monde.

Place de l'Océan

Gratuit. Plus d'infos page 29

LUNDI 2 AOÛT

17 h-minuit

Marché du terroir

Place de l'Océan

MARDI 3 AOÛT

20 h-minuit

Marché nocturne

Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 4 AOÛT

10 h 30

Les scènes de poche

Médiathèque

Gratuit. Plus d'infos page 35

19 h

Un violon sur la ville

« De Toulouse à Hollywood »

Golf de Royan-Maine Gaudin

Tarif 3 €. Plus d'infos page 30

20 h 30

Pico le clown

Place de l'Océan

Payant sur place

JEUDI 5 AOÛT

19 h-22 h 30

Chill party

Transats, musique

Esplanade de la Grande Côte

Gratuit. Plus d'infos page 28

VENDREDI 6 AOÛT

17 h-minuit

Marché d'art

Place de l'Océan

SAMEDI 7 AOÛT
21 h
Saint-Palais Terre de jeux : soirée de clôture
Spectacle art de la rue, art du cirque.
Place de l'Océan
Plus d'infos page 32

DIMANCHE 8 AOÛT
18 h
Guignol Furlan.
Place du marché
Payant sur place

21 h 30
Les concerts de l'océan
« Swing Vandals », world jazz
Place de l'Océan
Gratuit. Plus d'infos page 29

DU 9 AU 13 AOÛT
9 h 30-10 h 30
Sport et bien-être
Plage de la Grande Côte
Gratuit. Inscriptions sur place

LUNDI 9 AOÛT
17 h-minuit
Marché du terroir
Place de l'Océan

MARDI 10 AOÛT
20 h-minuit
Marché nocturne
Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 11 AOÛT
10 h 30
Les scènes de poche
Médiathèque
Gratuit. Plus d'infos page 35

JEUDI 12 AOÛT
19 h-22 h 30
Chill party
Transats, musique
Esplanade de la Grande Côte
Gratuit. Plus d'infos page 28

VENDREDI 13 AOÛT
17 h-minuit
Marché d'art
Place de l'Océan

DIMANCHE 15 AOÛT
21 h 30
Les concerts de l'océan
« Radio Kaizman », hip-hop
Place de l'Océan
Gratuit. Plus d'infos page 29

DU 16 AU 20 AOÛT
9 h 30-10 h 30
Sport et bien-être
Plage de la Grande Côte
Gratuit. Inscriptions sur place

LUNDI 16 AOÛT
17 h-minuit
Marché du terroir
Place de l'Océan

19 h
Place du marché
Cirque Star circus
Payant sur place

20 h 30-21 h 30
Spectacle conte musical
Embarquez pour un voyage poétique et sonore autour du Phare de Terre-Nègre.
Jardins du phare de Terre-Nègre
Tarifs 12 € / 6 € de 6 à 12 ans / gratuit – de 6ans
Réservation : 05 46 08 21 00

MARDI 17 AOÛT
20 h-minuit
Marché nocturne
Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 18 AOÛT
10 h 30
Les scènes de poche
(spectacle vivant, à partir de 4 ans)
Médiathèque
Gratuit. Plus d'infos page 35

À partir de 21 h
Saint-Palai's magic
Spectacles de magie
Plage du Bureau
Gratuit.

Vaux-sur-Mer AOÛT

3, 4 ET 5 AOÛT
de 18 h 30 à minuit
Festi'Vaux : concerts
Festival de musiques actuelles
Informations : www.festivaux.fr
Réservations : www.vauxsurmer.festik.net
Parc de la mairie

VENDREDI 13 AOÛT
22 h
Spectacle de feu
« Arcane Deluxe » de la compagnie « Zoolians ».
Parc de la mairie
Gratuit

MARDI 24 AOÛT
22 h
Ciné plein air
« La La Land »
Film de Damien Chazelle avec Ryan Gosling.
Parc de la mairie
Gratuit

MERCREDI 25 AOÛT
22 h
Spectacle de feu
« Le cabaret de la seconde chance » de la compagnie « l'Arche en Sel ».
Promenade de Nauzan
Gratuit

JEUDI 19 AOÛT
19 h-22 h 30
Chill party
Transats, musique
Esplanade de la Grande Côte
Gratuit. Plus d'infos page 28

21 h 30
Les concerts de l'océan
« Las Gabachas de la Cumbia », Cumbia
Place de l'Océan
Gratuit. Plus d'infos page 29

VENDREDI 20 AOÛT
17 h-minuit
Marché d'art
Place de l'Océan

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 AOÛT
9 h-22 h
Foire aux vins et à la gastronomie
Organisée par le comité de jumelage
Parc Raymond Vignes

DIMANCHE 22 AOÛT
18 h
Guignol Furlan
Place du marché
Payant sur place

DIMANCHE 22 AOÛT
20 h 30-23 h 30
Soirée Crescendo
Projection d'un documentaire et concert du groupe « Lazuli », rock progressif.
Place de l'Océan
Gratuit. Plus d'infos page 33

DU 23 AU 27 AOÛT
9 h 30-10 h 30
Sport et bien-être
Plage de la Grande Côte
Gratuit. Inscriptions sur place

LUNDI 23 AOÛT
17 h-minuit
Marché du terroir
Place de l'Océan

MARDI 24 AOÛT
20 h-minuit
Marché nocturne
Esplanade de la Grande Côte

JEUDI 26 AOÛT
19 h-22 h 30
Chill party
Transats, musique.
Promenade du Platin
Gratuit. Plus d'infos page 28

21 h
Les Jeudis musicaux
avec Agnès Jaoui, récitante, Claire-Marie Le Guay, piano.
Église
Tarif 16 €.

VENDREDI 27 AOÛT
17 h-minuit
Marché d'art
Place de l'Océan

SAMEDI 28 AOÛT
8 h-18 h
Foire aux puces
Organisée par le comité de jumelage
Parc Raymond Vignes

DU 28 AOÛT AU 19 SEPTEMBRE
10 h-18 h
Festival « Saint-Palais-sur-Livres »
Place de l'Océan
Plus d'infos page 33

SEPTEMBRE

JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE
10 h 30-12 h 30 et 16 h-19 h (sauf le mardi)
Exposition « L'atelier Campo : de la terre à l'amer »
Estampes, sculptures et objets d'art.
Vieux clocher
Tarif 1 €
Plus d'infos page 27

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE
14 h-19 h 30 (sauf le mardi)
Exposition « CharlElie Couture, poète rock et artiste multiste »
Maison des Douanes
Tarif 2 € / gratuit moins de 16 ans

DU 4 AU 12 SEPTEMBRE
Tournoi international de tennis féminin Open 17
Tennis club
Plus d'infos page 33

SAMEDI 4 SEPTEMBRE
Journée de la vie associative
Stands, informations, rencontres et démonstrations
Parc Raymond Vignes

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 SEPTEMBRE
Festival Musiques et Gastronomie du monde
Concerts et restaurants du monde.
Esplanade du Concié
Gratuit. Plus d'infos page 34

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE
Journées européennes du patrimoine
Conférences, visites commentées...

Le coup de cœur de la médiathèque

« Là où chantent les écrevisses »
de Delia Owens

En attendant son adaptation annoncée au cinéma, découvrez l'histoire de Kya, la mystérieuse fille des marais.

« Là où chantent les écrevisses » est le premier, magnifique et addictif, roman de Delia Owens. Dans les marais de Caroline du nord, qui pourraient presque ressembler aux nôtres par leur beauté et leur fragilité, les goélands, les oies sauvages, les chênes, les sycomores, les hérons et bécassines sont parmi les personnages principaux.

Kya, « abandonnée de tous » a grandi sur ce sol tourbeux et sablonneux, entourée de cet écosystème.

Elle va apprendre à survivre seule, dans un cabanon en bois, se nourrissant de moules sauvages et de poissons. « La fille des marais », « la sauvageonne », va trouver refuge dans cette nature luxuriante, passant la plupart de son temps à en admirer les merveilles, collectant plumes et coquillages.

Elle y rencontre un jeune garçon, Tate, qui vient pêcher dans ces marais. Il partage la même passion qu'elle pour la flore et la faune. Il va lui apprendre à lire et lui faire découvrir la poésie. Kya, forte de ce nouveau savoir, va consigner dans des registres toutes ses découvertes scientifiques. Bien vite, cette amitié va se transformer...

Un premier roman poétique et poignant qui chante la splendeur de la nature.

Diplômée de biologie et zoologie, Delia Owens nous offre ici une ode à la nature et à la liberté qui captive dès les premières pages et qui se termine comme un roman policier : suspense et fin... inattendue ! Un beau destin de femme pour ce roman aux airs de Tom Sawyer.

« Là où chantent les écrevisses », Delia Owens, Seuil, 2020

COMMERCES

ILS S'INSTALLENT À SAINT-PALAIS-SUR-MER

L'épicerie Pontaillac
Épicerie et supérette. Produits circuit court, bio, grandes marques. Drive, livraison, retrait colis.

20 avenue de Pontaillac
09 53 66 51 60

Captain Yogurt
Glacier, crêperie

1 rue Benjamin Delessert
06 08 71 43 56

Le Gueuleton
Bar-Restaurant

3 rue de l'Océan

Mamamia
Prêt-à-porter féminin

7 avenue de la République

Havaianas
Boutique d'accessoires de mode

14 avenue de la République
05 46 05 93 70

Kechmara
Sacs, paniers, chapeaux de paille

Avenue de la République – Galerie Océane
06 14 46 30 00

La boutique by Louisa
Magasin de vêtements

Parking du marché

Vous venez d'ouvrir un commerce à Saint-Palais-sur-Mer ?

Contactez le service communication de la mairie au 05 46 23 56 88
communication@stpalaissurmer.fr

La Palette

L'association « La Palette » vous invite à découvrir sa nouvelle exposition de peintures.
Du 30 juin au 12 juillet à la salle des fêtes, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30.

Contact : 05 46 38 23 64

Photo club Côte de Beauté

Le photo club vous invite à découvrir sa 4e exposition, consacrée aux voyages.
Du 5 au 11 juillet, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30, à la salle des fêtes.

Contact : 06 80 46 11 72

Amitié Sport Loisirs

Les activités de gymnastique, étirements, danse en ligne, country ont repris en extérieur, au stade municipal, aux mêmes horaires qu'à la salle omnisport.
La marche et le vélo ont repris également
Les adhésions "saison estivale" sont ouvertes.
Nous proposons, en juillet et août, 2 cours par semaine de gymnastique et étirements.

Contact : 06 81 02 71 66
asl.saintpalais@gmail.com
www.asl17.fr

Club informatique SPI

Le club est de nouveau ouvert depuis le 9 juin.
Le club sera présent à la journée de la vie associative à Saint-Palais-sur-Mer le 4 septembre.
Mais également lors du forum de Royan les 18 et 19 septembre (à la Maison des associations et au gymnase Pelletan).

Contact : 06 07 04 74 86
spi17420@gmail.com
www.clubspi.fr

SCÈNOCÉAN 17

École de théâtre - atelier d'écriture

L'école de théâtre accueille les élèves, débutants ou confirmés, à partir de 5 ans, les adolescents et les adultes.
Rentrée : lundi 13 septembre 2021
Inscriptions : mercredi 8 septembre de 14 h à 18 h et vendredi 10 septembre de 17 h 30 à 20 h.

Contact : 06 99 40 46 81
contact@scenocean17.com
www.scenocean17.com

Retrouvez les associations saint-palaisiennes à la **Journée de la vie associative, samedi 4 septembre** au parc Raymond Vignes.

Océan Sport Danse

Reprise des cours de yoga, zumba, fitness et gym d'entretien en septembre.
Ambiance conviviale. 1er cours offert. Salle omnisports.

Contact :
oceansportdanse@gmail.com
06 82 18 76 67

Comité de jumelage

Cette année, la traditionnelle **foire aux vins et à la gastronomie** organisée par le comité de jumelage aura lieu les **samedi 21 et dimanche 22 août**, de 9 h à 22 h. Cette animation se déroulera à l'entrée du parc Raymond Vignes.

La **foire aux puces** se tiendra également au parc Raymond Vignes le **samedi 28 août**, de 8 h à 18 h.
Elle est ouverte aux professionnels et aux particuliers.

Inscriptions par mail : comitedejumelage.saintpalais@gmail.com

Dunes et marais

Accueil, contrôles administratifs et exposition des véhicules auront lieu le 1er octobre à partir de 14 h à la salle des fêtes.

SAMASA

Cours de Hatha Yoga

Le Hatha Yoga est un yoga doux.
Relaxation, postures, travail du souffle et méthode de concentration rythment la séance.

Activité physique accessible à tous !

Il n'est pas nécessaire d'avoir une souplesse ou une endurance de haut niveau.
C'est une pratique lente, détendue, afin de se recentrer sur soi et d'être à l'écoute de son corps.
Les bienfaits sont nombreux : calme le mental, entretient les articulations, renforce le système immunitaire, améliore la souplesse et la posture, aide à retrouver un sommeil de qualité...

Programme de juin à septembre

Les jeudis de 17 h 30 à 18 h 45 avec Vanessa et **2 dimanches par mois de 10 h à 11 h 15** (les 13 et 27 juin, 4 et 18 juillet, 8 et 22 août, 12 et 26 septembre) avec Catherine.
Rendez-vous sur **l'esplanade de Terre-Nègre** ou, si météo incertaine, salle omnisports Dominique Rocheteau, rue des Ormeaux (dans le respect des directives gouvernementales).
Tarif : 7 € la séance
Pour s'inscrire, merci de transmettre vos coordonnées et confirmer votre présence par mail ou par téléphone.

Contact : 06 86 85 99 06
asso.samasa@gmail.com

État civil

DU 8 MARS AU 28 MAI 2021

NAISSANCES

Côme BOUCHET,
le 7 mai 2021

DÉCÈS

Michel WYGAS,
le 8 mars

Paul GOUHIR,
le 15 mars

Véronique PELLETREAU-GAUDINAUD née MOUFFLET,
le 23 mars

Christelle VIRTON née CHABANNE,
le 6 avril

Monique THOURAUD née JACQUET,
le 24 avril

Francette PERAUD née NIBODAULT,
le 21 mai

Thérèse BARITEAU née ZAIA,
le 28 mai

Résidence du lac

Yvonne RAMBEAUD née LEGRAIN,
le 28 avril

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

APRÈS LE CONFINEMENT…

L'immeuble de la Poste

Comme nous l'avions écrit dans un précédent numéro de *Reflet*, nous pensions que la vente de l'immeuble de la Poste à une Société Civile Immobilière, sous couvert d'une soi-disant opération de Mécénat, était une opération calamiteuse. Cette vente ne s'est finalement pas concrétisée, en raison du dédit de l'acheteur.
Le 6 mai dernier, la majorité municipale a pris la décision de remettre en vente ce bel immeuble balnéaire, assortie d'un volumineux cahier des charges. Ce dernier n'apporte aucune certitude quand à la future vocation culturelle de l'ex-Poste, et n'empêchera nullement le futur acquéreur de disposer, comme il l'entend, de son bien.
Il y a fort à parier que notre ancienne Poste sera bientôt transformée en résidences privées.
Nous demeurons donc opposés à la sortie de ce bâtiment du patrimoine public de la commune.

Les grands projets urbains et immobiliers

Nous doutons que la révision du PLU en cours renverse la vapeur des grands projets de restructuration de l'équipe majoritaire, toute occupée à ses projets urbains et immobiliers.
« *Des gestionnaires au cœur sec avaient décidé de construire à tout va, privilégiant la quantité à la qualité. Peu leur importait que beaucoup de gens aiment le village charmant au caractère un peu désuet qu'était Saint-Palais. Il fallait faire propre, moderne, et que ça rapporte. Pour moi la ville y a perdu son âme.* » Cet extrait du livre de François Richet (*Souvenirs de Saint-Palais-sur-Mer*), datant des années soixante (époque de la première démolition du centre-ville), est toujours d'actualité !
La majorité municipale mise toujours plus sur l'expansion immobilière, au lieu de conserver à Saint-Palais son charme et son caractère balnéaire. Les investissements sont massivement orientés sur les constructions nouvelles, au détriment de la protection du patrimoine naturel (protection des côtes et des espaces naturels), du patrimoine architectural, de la salubrité publique.

Qualité des Eaux de Baignade : sujet, à maintes reprises, déclaré priorité municipale 2021

Nous voici maintenant à quelques jours de l'arrivée massive des estivants. Faute d'avoir pris en compte le problème pourtant récurrent, Saint-Palais en est encore au stade des études, alors que ce sont des actions concrètes qui auraient dû être menées avant la saison.
La seule mesure décidée est la commande d'une étude préalable au curage du lac.
On publie le classement des Eaux de Baignade, en oubliant de préciser que ce score n'est obtenu que parce que les mauvaises analyses des jours de fermeture des plages ne sont pas prises en compte !
Est-ce que notre majorité municipale compte sur la météo pour sauver la saison ?

Quant à nous, nous souhaitons à tous les résidents principaux, secondaires et estivants un bel été à Saint-Palais !

L'équipe de Saint-Palais pour Tous

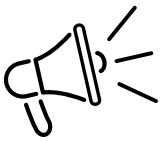

Sécurité

COEFFICIENT SUPÉRIEUR À 100 = DANGER

CONSEIL : NE PAS PARTIR PÊCHER SEUL !

Avant de partir pêcher : s'équiper d'un téléphone portable rechargé ; prévenir quelqu'un à terre de votre heure de retour ; surveiller l'heure et les conditions météorologiques.

SURVEILLER LA MONTÉE DES EAUX

Numéros d'urgence

En cas d'urgence, composez le **196**, numéro d'urgence en mer, depuis n'importe quel poste de téléphone fixe ou mobile, ou le **18**, numéro d'urgence des pompiers.

Juillet

jour	Pleines mers						Basses mers			
	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (BM)	hauteur (BM)	Heure (BM)	hauteur (BM)
01	11:04	4.35	055	23:23	4.60	051	04:29	1.80	16:53	2.00
02	12:04	4.25	047	--:--	--.--	---	05:22	2.00	17:52	2.15
03	00:20	4.45	044	13:07	4.20	043	06:22	2.15	18:55	2.20
04	01:22	4.35	042	14:10	4.25	042	07:24	2.20	19:58	2.20
05	02:24	4.35	043	15:04	4.40	046	08:25	2.15	20:55	2.15
06	03:21	4.45	048	15:49	4.55	051	09:18	2.05	21:46	2.00
07	04:09	4.55	054	16:28	4.70	057	10:04	1.95	22:31	1.90
08	04:51	4.65	060	17:05	4.85	063	10:45	1.85	23:12	1.75
09	05:30	4.75	066	17:41	4.95	068	11:23	1.75	23:51	1.65
10	06:07	4.85	071	18:16	5.05	072	12:00	1.65	--:--	--.--
11	06:43	4.90	074	18:52	5.10	075	00:30	1.55	12:38	1.60
12	07:19	4.90	076	19:30	5.10	076	01:08	1.50	13:16	1.55
13	07:56	4.90	076	20:09	5.10	076	01:47	1.45	13:55	1.55
14	08:37	4.85	075	20:53	5.05	073	02:26	1.50	14:36	1.60
15	09:21	4.75	071	21:41	4.95	068	03:07	1.55	15:18	1.65
16	10:12	4.65	066	22:34	4.85	063	03:50	1.65	16:06	1.75
17	11:11	4.60	060	23:36	4.75	058	04:39	1.75	17:01	1.85
18	12:18	4.55	056	--:--	--.--	---	05:38	1.85	18:06	1.90
19	00:45	4.65	055	13:30	4.60	055	06:44	1.90	19:16	1.90
20	01:59	4.70	057	14:39	4.75	059	07:55	1.85	20:27	1.75
21	03:11	4.80	063	15:41	4.95	067	09:05	1.75	21:35	1.60
22	04:14	4.90	072	16:36	5.15	077	10:08	1.55	22:38	1.35
23	05:09	5.05	081	17:26	5.35	085	11:04	1.40	23:34	1.20
24	05:59	5.15	088	18:14	5.45	091	11:55	1.25	--:--	--.--
25	06:46	5.20	092	18:59	5.50	093	00:24	1.10	12:42	1.20
26	07:30	5.15	092	19:43	5.45	091	01:10	1.05	13:26	1.25
27	08:10	5.00	089	20:24	5.30	085	01:53	1.15	14:08	1.30
28	08:47	4.85	081	21:03	5.10	077	02:33	1.30	14:47	1.45
29	09:22	4.65	072	21:42	4.85	066	03:12	1.50	15:27	1.65
30	10:00	4.45	061	22:25	4.60	055	03:51	1.70	16:10	1.90
31	10:48	4.30	050	23:18	4.40	045	04:33	1.95	16:59	2.15

Août

jour	Pleines mers						Basses mers			
	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (BM)	hauteur (BM)	Heure (BM)	hauteur (BM)
01	11:52	4.15	040	--:--	--.--	---	05:23	2.20	17:59	2.30
02	00:23	4.20	036	13:08	4.10	034	06:25	2.35	19:08	2.40
03	01:36	4.15	033	14:23	4.20	035	07:35	2.40	20:18	2.35
04	02:49	4.20	037	15:22	4.35	041	08:43	2.30	21:19	2.20
05	03:47	4.35	045	16:08	4.60	050	09:39	2.15	22:10	2.00
06	04:33	4.55	055	16:47	4.80	060	10:25	1.95	22:55	1.80
07	05:12	4.75	064	17:24	5.00	069	11:06	1.75	23:36	1.60
08	05:49	4.90	073	17:59	5.15	077	11:46	1.60	--:--	--.--
09	06:25	5.05	081	18:35	5.30	084	00:15	1.40	12:24	1.45
10	07:00	5.15	086	19:12	5.35	088	00:54	1.30	13:03	1.35
11	07:37	5.15	089	19:51	5.35	089	01:32	1.25	13:41	1.35
12	08:15	5.10	088	20:32	5.30	086	02:09	1.25	14:19	1.35
13	08:57	5.00	084	21:17	5.15	080	02:47	1.35	14:59	1.45
14	09:44	4.85	076	22:07	4.95	071	03:27	1.45	15:43	1.60
15	10:39	4.65	066	23:08	4.70	060	04:12	1.65	16:35	1.75
16	11:47	4.50	055	--:--	--.--	---	05:07	1.90	17:39	1.95
17	00:24	4.50	051	13:11	4.50	049	06:18	2.10	18:57	2.05
18	01:54	4.45	048	14:32	4.65	050	07:40	2.10	20:21	1.95
19	03:12	4.60	054	15:37	4.90	060	08:59	1.95	21:35	1.70
20	04:14	4.80	066	16:30	5.15	072	10:05	1.70	22:35	1.45
	05:05	5.00	078	17:16	5.35	083	10:58	1.50	23:26	1.25
22	05:49	5.15	088	17:59	5.50	091	11:45	1.30	--:--	--.--
23	06:28	5.20	093	18:38	5.55	094	00:11	1.10	12:28	1.20
24	07:04	5.20	095	19:15	5.50	094	00:53	1.10	13:08	1.20
25	07:37	5.10	092	19:49	5.35	089	01:30	1.15	13:44	1.25
26	08:06	5.00	085	20:21	5.15	081	02:05	1.30	14:18	1.45
27	08:35	4.85	076	20:55	4.95	071	02:37	1.50	14:51	1.65
28	09:06	4.65	065	21:33	4.65	059	03:10	1.70	15:26	1.90
29	09:45	4.40	052	22:20	4.40	046	03:44	1.95	16:06	2.15
30	10:39	4.20	040	23:26	4.15	034	04:25	2.25	16:57	2.40
31	12:04	4.05	030	--:--	--.--	---	05:20	2.50	18:16	2.60

Septembre

jour	Pleines mers						Basses mers			
	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (BM)	hauteur (BM)	Heure (BM)	hauteur (BM)
01	00:55	4.00	027	13:41	4.10	027	06:44	2.65	19:44	2.55
02	02:21	4.10	029	14:54	4.30	034	08:08	2.55	20:55	2.35
03	03:24	4.30	039	15:44	4.55	046	09:13	2.30	21:48	2.05
04	04:10	4.60	053	16:24	4.85	060	10:03	2.05	22:33	1.75
05	04:48	4.85	067	17:01	5.15	073	10:46	1.75	23:14	1.50
06	05:24	5.10	079	17:36	5.35	085	11:25	1.50	23:53	1.30
07	06:00	5.25	090	18:12	5.55	094	12:04	1.30	--:--	--.--
08	06:35	5.40	097	18:49	5.60	100	00:31	1.15	12:43	1.20
09	07:12	5.40	101	19:28	5.60	100	01:09	1.10	13:21	1.15
10	07:51	5.35	099	20:09	5.50	096	01:46	1.10	13:59	1.20
11	08:32	5.25	092	20:54	5.25	087	02:24	1.25	14:39	1.30
12	09:19	5.00	081	21:46	4.95	073	03:03	1.45	15:22	1.50
13	10:14	4.75	066	22:50	4.60	058	03:48	1.75	16:14	1.80
14	11:28	4.50	051	--:--	--.--	---	04:45	2.05	17:22	2.05
15	00:23	4.35	045	13:07	4.45	042	06:02	2.30	18:52	2.20
16	02:02	4.40	043	14:30	4.65	046	07:37	2.30	20:25	2.05
17	03:15	4.60	052	15:32	4.90	058	08:57	2.10	21:32	1.75
18	04:10	4.85	066	16:21	5.20	072	09:56	1.80	22:25	1.50
19	04:53	5.05	079	17:02	5.40	084	10:45	1.50	23:10	1.30
20	05:30	5.20	088	17:38	5.50	091	11:28	1.35	23:50	1.20
21	06:02	5.25	093	18:12	5.55	094	12:07	1.25	--:--	--.--
22	06:33	5.25	094	18:44	5.50	094	00:27	1.20	12:42	1.25
23	07:00	5.20	092	19:14	5.40	090	01:01	1.25	13:15	1.35
24	07:27	5.15	086	19:44	5.20	082	01:32	1.40	13:46	1.50
25	07:54	5.00	078	20:15	5.00	072	02:01	1.55	14:16	1.65
26	08:25	4.80	067	20:51	4.70	061	02:30	1.80	14:46	1.90
27	08:59	4.60	054	21:33	4.40	048	03:00	2.00	15:20	2.15
28	09:43	4.35	041	22:33	4.15	035	03:36	2.30	16:04	2.45
29	10:55	4.10	030	--:--	--.--	---	04:23	2.55	17:14	2.65
30	00:13	4.00	026	12:52	4.10	024	05:44	2.75	19:05	2.65

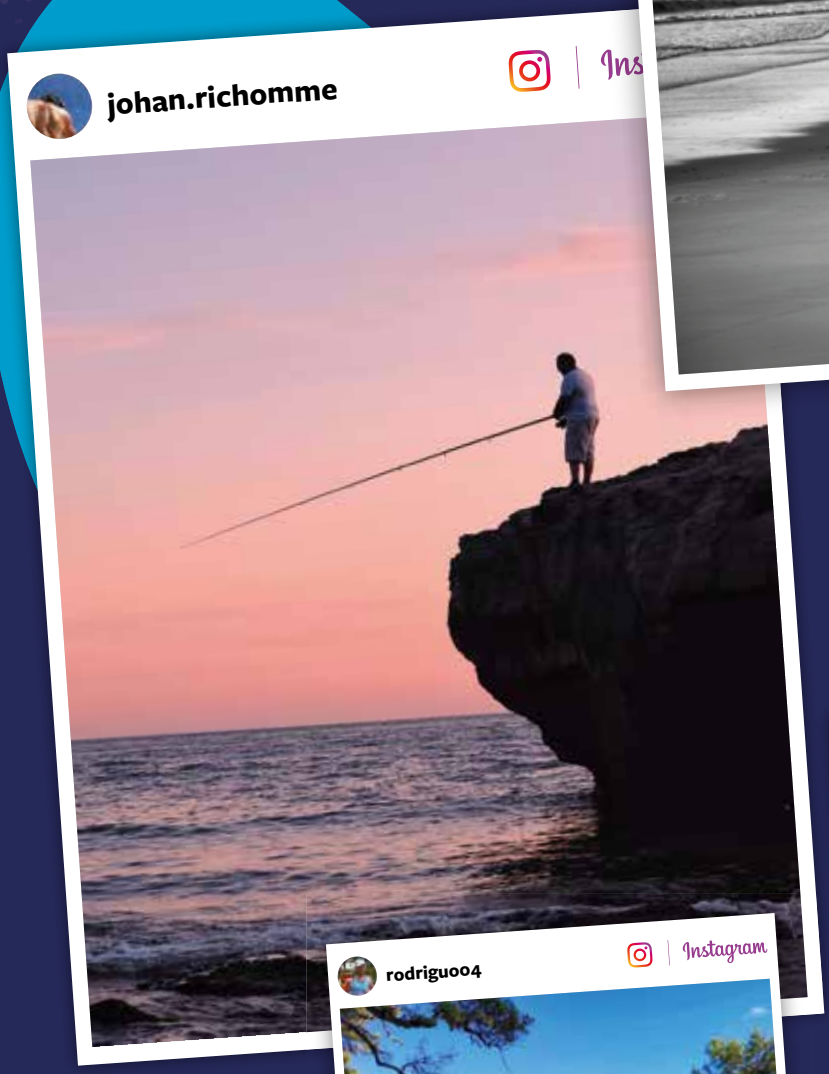

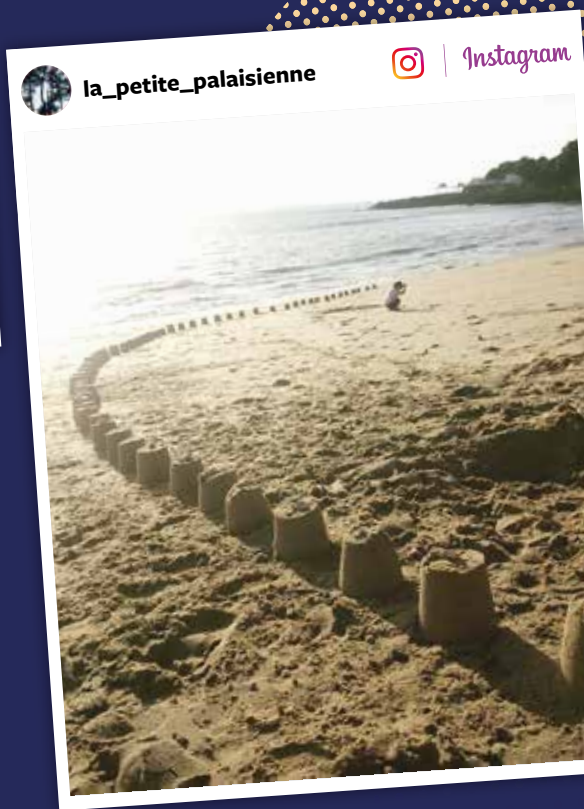

@saintpalaissurmer

Partagez vos photos

#saintpalaissurmer

la_palaisienne
Instagram

autourdunmonde

alsphoto17
Instagram

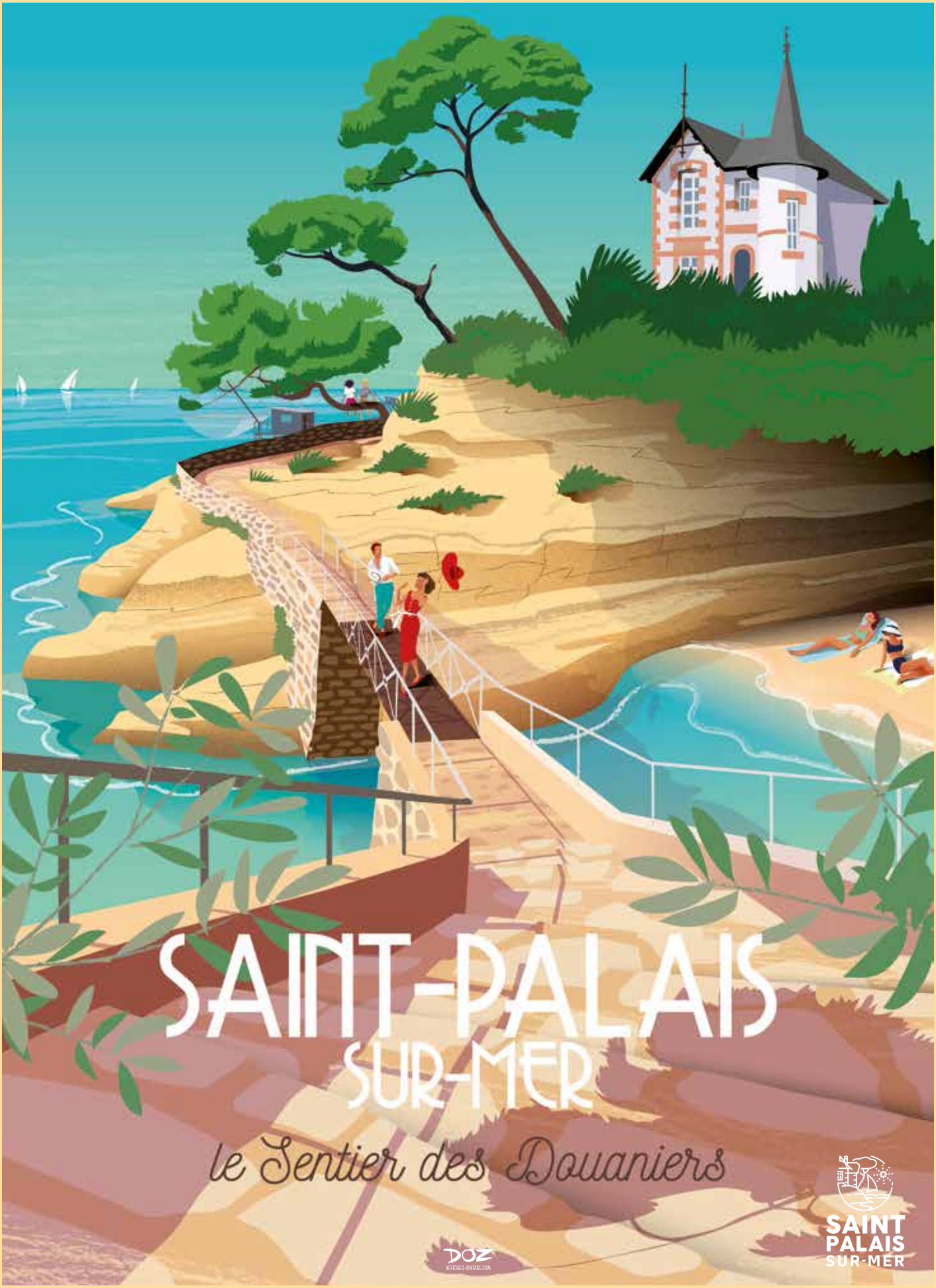
SAINT-PALAIS
SUR-MER
le Sentier des Douaniers
DOZ
AFFICHES-VINTAGE.COM
SAINT
PALAIS
SUR-MER